

Gothique flamboyant et Renaissance en Berry



CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Société Française d'Archéologie

Comité scientifique

Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Peter KURMANN, Neil STRATFORD

Comité des publications

Françoise BOUDON, Isabelle CHAVE, Alexandre COJANNOT, Thomas COOMANS,
Nicolas FAUCHERRE, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Étienne HAMON, Denis HAYOT, François HEBER-SUFFRIN,
Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Claudine LAUTIER, Clémentine LEMIRE, Emmanuel LITOUX, Emmanuel LURIN, Jean MESQUI,
Jacques MOULIN, Philippe PLAGNIEUX, Jacqueline SANSON, Pierre SESMAT, Éliane VERGNOLLE

Directrice des publications
Rédactrice en chef

Jacqueline SANSON
Éliane VERGNOLLE

Relectures
Suivi éditorial
Infographie et P.A.O.

Raymonde COURTAS, Françoise STEIMER ET Éliane VERGNOLLE
Anne VERNAY
David LEBOULANGER

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07

courriel : contact@sfa-monuments.fr

site internet : www.sfa-monuments.fr

ISBN : 978-2-901837-81-7

Diffusion : éditions A. & J. Picard, 18, rue Séguier, 75006 Paris

Tél. librairie 01 43 26 96 73 - Fax 01 43 26 42 64

contact@librairie-picard.com

www.librairie-picard.com

En couverture : Bourges, cathédrale Saint-Étienne, chapelle de Jacques Cœur, baie 25 : Annonciation flanquée de saint Jacques et sainte Catherine, 1451 (cl. G. Cotel).

Congrès Archéologique de France

176^e session

2017

CHER

Gothique flamboyant et Renaissance en Berry

Coordination scientifique : Étienne Hamon

Société Française d'Archéologie

CHER

**Gothique flamboyant
et Renaissance en Berry**

SOMMAIRE

Introduction

- 9 **Le Berry, des prémices du gothique flamboyant à l'aube du classicisme : une Renaissance multiple**
Étienne HAMON

Un creuset d'artistes

- 37 **La commande architecturale au temps de Jean de Berry. Bourges et le centre de la France**
Thomas RAPIN
- 51 **Artistes et métiers du bâtiment à Bourges à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance**
(milieu du XV^e siècle-milieu du XVI^e siècle)
Philippe GOLDMAN

De la forteresse au château de plaisance

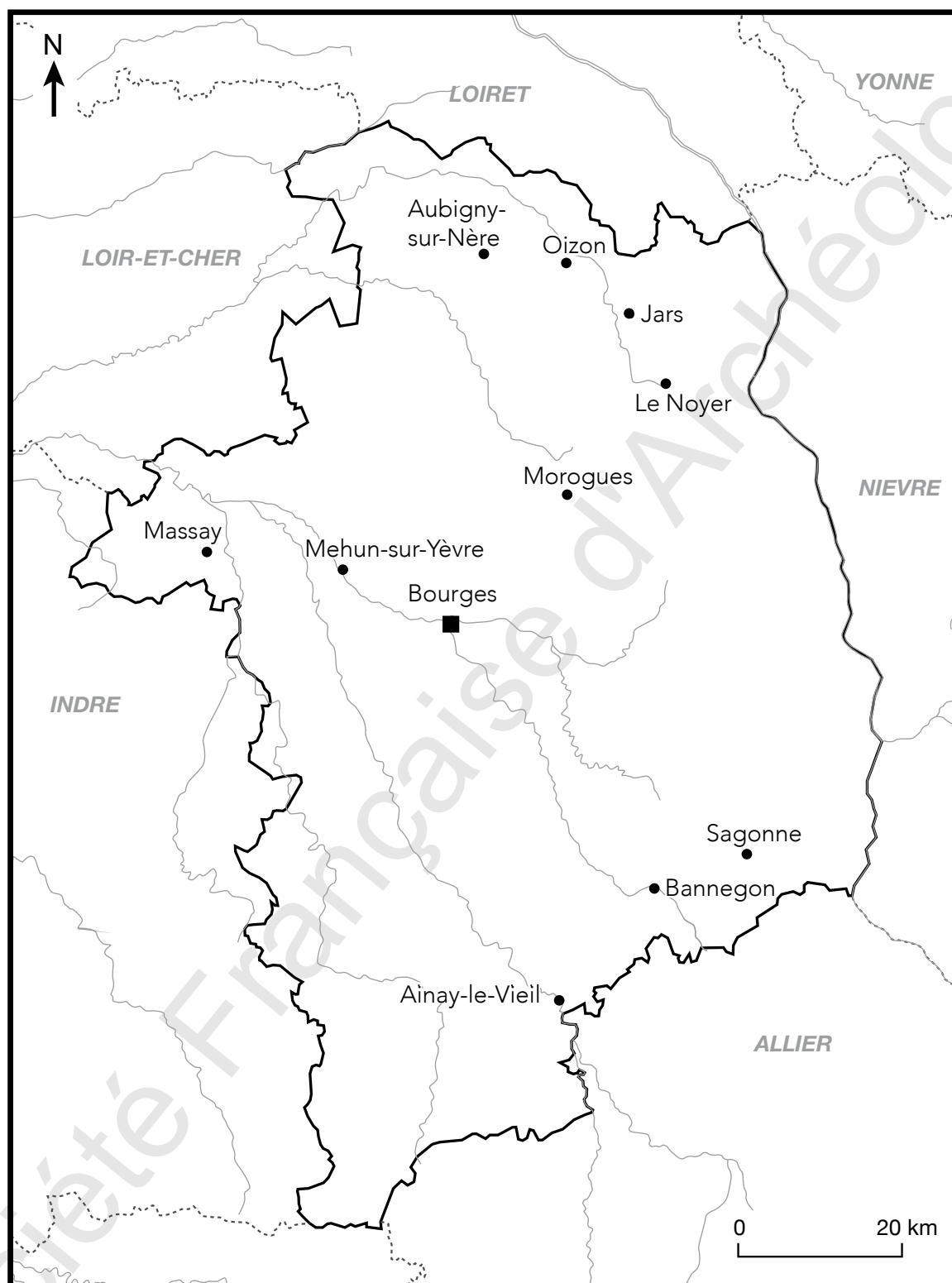
- 75 **Le château et le « grand fort » de Mehun-sur-Yèvre**
Philippe BON
- 85 **Le château de Sagonne, palais fortifié du connétable de Sancerre**
Jean MESQUI
- 117 **Le château d'Ainay-le-Vieil : l'architecture fortifiée du XIII^e siècle**
Denis HAYOT
- 137 **Le château d'Ainay-le-Vieil : le logis neuf**
Jean GUILLAUME
- 147 **Les jardins d'Ainay-le-Vieil**
Françoise BOUDON et Marie-Sol de LA TOUR d'AUVERGNE
- 153 **Le château de Bannegon**
Emmanuel de CROUY-CHANEL et Benoît MOREAU
- 165 **Le château de la Verrerie à Oizon**
Annie REGOND
- 177 **Le château de Boucard**
Étienne FAISANT

Vivre, administrer et contrôler la ville

- 189 **Les maisons d'Aubigny-sur-Nère et l'architecture en pan de bois en Berry et Sologne**
Clément ALIX et Julien NOBLET
- 215 **Le palais Jacques-Cœur de Bourges**
Alain SALAMAGNE
- 235 **L'hôtel des Échevins de Bourges**
Lucie GAUGAIN et Marie LAFONT
- 247 **L'hôtel Lallement, monument précurseur de la Renaissance française**
Béatrice de CHANCEL-BARDELOT et Frédéric SAILLAND
- 265 **L'hôtel Salvi ou Cujas à Bourges**
Alain SALAMAGNE
- 277 **Le château d'Aubigny-sur-Nère. Nouvelles observations**
Clément ALIX, Julien NOBLET et Pascal POULLE

Lieux de prières, de dévotions et d'assistance

- 293 **L'abbaye Saint-Martin de Massay**
Claude ANDRAULT-SCHMITT
- 311 **L'ancien banc des officiants de la Sainte-Chapelle de Bourges, à Morogues**
Philippe BARDELOT, Anne-Isabelle BERCHON et Irène JOURD'HEUIL
- 321 **La cathédrale de Bourges du XIV^e au XVI^e siècle. Diversité et virtuosité du gothique flamboyant**
Étienne HAMON
- 353 **La cathédrale de Bourges. Les vitraux des chapelles latérales et de l'église inférieure**
Brigitte KURMANN-SCHWARZ
- 369 **L'église Notre-Dame de Bourges**
Françoise GATOUILLAT et Étienne HAMON
- 381 **L'hôtel-Dieu de Bourges : rigueur et raffinements dans l'architecture flamboyante au début du XVI^e siècle**
Étienne HAMON
- 401 **L'église Saint-Aignan de Jars**
Julien NOBLET
- 411 **Table des auteurs**
- 413 **Table des sites**



Département du Cher, carte des sites publiés (P. Brunello).

LE CHÂTEAU DE SAGONNE, PALAIS FORTIFIÉ DU CONNÉTABLE DE SANCERRE

Jean MESQUI *

Le château de Sagonne a fait récemment l'objet d'une très belle étude sur son histoire et son architecture – malheureusement disparue – du XVI^e au XVIII^e siècle, en particulier à l'époque de Jules Hardouin-Mansart qui modifia profondément le site et ses abords de 1699 à 1706 pour en faire la consécration de sa réussite et de sa noblesse, conférée en 1682 par le roi ¹. En revanche, l'histoire et l'architecture médiévales n'avaient été qu'effleurées par un article déjà ancien paru dans le Congrès de 1931 ² ; depuis, le monument médiéval a été redécouvert grâce aux dégagements et aux restaurations menés par son propriétaire François Spang-Babou à partir de 1977 ³. Cette notice couvre donc exclusivement la période médiévale du site.

L'HISTOIRE DU CHÂTEAU

La découverte, en décembre 1889, d'une inscription votive gallo-romaine à « quelques centaines de mètres des dernières maisons » du village, dédiée à la divinité *SAUCONA*, a accrédité la thèse d'une occupation antique du lieu, qui aurait pris tout simplement le nom de la rivière divinisée ⁴. Cependant, la première mention de la rivière dans un texte date de 1031 ; celle d'un village ou d'un établissement agricole remonte à 1123, époque à laquelle l'église et ses appartenances faisaient partie des biens de l'abbaye Saint-Sulpice de Bourges ⁵.

Le château, pour sa part, est mentionné pour la première fois en 1264, et il appartient à la famille de Sancerre à compter de 1267 ; mais ses origines sont, aujourd'hui encore, empreintes de légendes créées depuis le XIX^e siècle. Il faut ici faire justice de celle qui fait remonter la seigneurie à une dynastie mythique de comtes carolingiens de Sancerre qui n'ont, en réalité, jamais existé. Il n'y eut même jamais de comte avant que Étienne I^{er}, troisième fils de Thibault IV de Blois (Thibault II de Champagne), n'hérite de la châtellenie de Sancerre. Celui-ci se para d'un titre fictif de comte, jaloux qu'il était de ses deux aînés, le comte de Champagne Henri I^{er} et le comte de Blois Thibault V ⁶.

La confrontation attentive des données transmises respectivement par les historiens du Berry et de Courtenay ⁷ fournit une vision bien différente sur l'origine de la possession de Sagonne par la famille de Sancerre (Annexe 1). Il apparaît que le *castrum* de Sagonne faisait partie des possessions de l'importante famille de Charenton (Charenton-du-Cher), dominée par une lignée de seigneurs portant le prénom générique de Ebe (*Ebo*) ⁸. Ces barons en vinrent à contrôler, du XI^e au XIII^e siècle, un territoire d'une cinquantaine de kilomètres de large s'étendant entre Saint-Amand-Montrond sur le Cher et Château-sur-Allier, incluant les châteaux de Sagonne et de Meillant, dépendant féodalement du comté, puis duché de Bourbonnais. La création d'une fortification à Sagonne, probablement dès une époque ancienne, répondait à une logique de contrôle économique d'un micro-territoire agricole, de même que les autres petites fortifications qui existaient sur les terres des Charenton ⁹.

* *Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres.*

Je remercie vivement M. François Spang-Babou de la qualité de son accueil et de l'ouverture de sa documentation. Mes remerciements vont aussi à M^{me} Nathalie de Buhren, Chef du Service patrimoine des Archives départementales du Cher, pour l'amabilité avec laquelle elle a effectué des recherches et des reproductions. Je suis également très reconnaissant à Fabienne Audebrand et Anne-Isabelle Berchon, de la DRAC Centre-Val de Loire, pour les documents qu'elles ont bien voulu me transmettre sur la restauration du monument, et à Philippe Plagnieux pour ses conseils toujours experts.

1. Cachau 2009. Voir aussi Moulin 1983, ainsi que la notice historique du propriétaire (Spang-Babou [s.d.]). L'étude d'A. Artaud (Artaud 1876), bien qu'assez approfondie, est désormais dépassée.

2. Deshoulières 1931.

3. Les travaux se sont déroulés de la façon suivante. À partir de 1977, couverture de l'ensemble et restauration de la tour de Sancerre. De 1981 à 1986, l'Association du Centre artistique et culturel Mansart, organisa des chantiers de bénévoles pour stabiliser et restaurer les fenêtres, rétablir les charpentes. De 1984 à 1992 furent restaurés les murs des doutes. En 1990, la chapelle Mansart fut restaurée par Robert Bouquin ; cette restauration dut être refaite en 2010 par Brice Moulinier et Frédéric Quily. En 1992, la chapelle gothique fut restaurée sous le contrôle de l'ACMH Pierre Leboutoux, et les peintures en furent restaurées par Véronique Quaglio en 1995.

4. Des Méloizes 1901.

5. Achat d'une île de la Sagonne (*insula super fluvium Sagona*) : Kersers 1912, charte n° XLI. Confirmation en 1123 de la possession de *Sagonium cum pertinentiis suis* (*ibid.*, charte n° XLVIII).

6. On sait aujourd'hui que Sancerre, agglomération double formée par le monastère de Saint-Satur et le *castrum* de Château-Gordon, entra dans le patrimoine des comtes de Champagne par le mariage de la dernière héritière de Château-Gordon avec le comte

Thibaud I^{er} de Champagne. Voir Devailly 1973, p. 312-316.

7. Gaspard Thaumais de la Thaumassière pour l'histoire du Berry, et Jean Du Bouchet pour l'histoire généalogique de la maison de Courtenay.

8. Les Ebe de Charenton seraient, selon Thaumais de la Thaumassière 1689 (livre IX, chap. XXXI, p. 721 *sqq.*), une branche cadette des princes de Déols. Voir Devailly 1973, p. 375, qui reprend cette origine avec des réserves liées à l'absence de sources directes, et la considération que cette famille était d'affiliation bourbonnaise et non berrichonne.

9. Ainsi peut-on citer les anciennes mottes d'Orval, d'Épineuil-le-Fleuriel, de Bruère-Allichamps, mentionnées dans un document de 1606 (voir Mallard 1895, p. 441 *sqq.*). Celle d'Épineuil-le-Fleuriel subsiste encore. Il en existait une à Charenton représentée par le topographe Claude Chastillon au XVII^e siècle.

10. Ebe VI, suivant la numérotation de Thaumais de la Thaumassière, qu'on doit considérer comme seulement indicative.

11. Le partage est publié par Du Bouchet 1661, preuves, p. 56-57. La part successorale d'Agnès comprenait en particulier la terre de Charenton ; le *castrum* et le village de Sagonne ; le *castrum* et la terre de Château-sur-Allier. Le document précise que cette part successorale correspondait à la dot qu'Agnès avait reçue de sa mère Guillaume de Montfaucon. Cette dernière l'avait reçue dans le partage successoral à la mort de son époux Renaud de Montfaucon en 1250-1251 (document disparu, reconstitué par Thaumais de la Thaumassière 1689, livre IX, chap. XXXI, p. 721 daté 1250 ; chap. XXXVI, p. 726 daté 1251).

12. On connaît cet échange grâce au référé intenté en Parlement par Guillaume de Courtenay contre le comte de Sancerre. En effet, ce dernier avait entamé la construction d'une nouvelle forteresse à la Vieille-Ferté, à la limite de la seigneurie de La Ferté-Loupière, alors que le contrat d'échange entre les terres de Charenton et La Ferté-Loupière, approuvé par Raoul de Courtenay, interdisait explicitement une construction fortifiée (*fortalicia*) en ce lieu, où devait se trouver probablement une ancienne motte. Le Parlement donna droit à Guillaume, sans pour autant interdire à Louis de Sancerre d'édifier une maison plate (*Olim du Parlement*, t. 1, p. 662, V).

13. Document publié par Thaumais de la Thaumassière 1679, p. 728-729.

14. Thaumais de la Thaumassière 1689, Livre VI, chap. VI, p. 429. L'acte semble perdu ; il est malencontreusement cité de façon anachronique par Thaumais de la Thaumassière au compte d'un Thibaud, également archidiacre, à la génération suivante. Alors que Thibaud, fils de Jean, conseiller en Parlement, chanoine et évêque, est attesté par de nombreux documents entre 1295 et 1334, le deuxième Thibaud n'a semble-t-il jamais

En décembre 1264, le *castrum* de Sagonne et ceux de Charenton et Château-sur-Allier furent dévolus à l'arrière-petite-fille du dernier des barons de Charenton¹⁰, Anne de Toucy, lors du partage de la succession de sa propre mère¹¹. Dès l'année suivante, l'époux d'Anne, Guillaume de Courtenay, seigneur de Champignelles en Puisaye, échangeait la dot de sa femme contre la seigneurie de La Ferté-Loupière, proche de Champignelles, avec le comte Louis I^{er} de Sancerre ; c'était un échange « gagnant-gagnant » permettant un regroupement de leurs possessions¹². Charenton et Sagonne faisaient désormais partie du patrimoine des Sancerre ; à peine deux ans après, en juillet 1267, la seigneurie de Sagonne servit à nouveau de monnaie d'échange. En effet, après la mort de Louis I^{er}, son fils Jean I^{er} assigna à son frère Raoul le douaire de son épouse Marie de Vierzon, à savoir les *fortalitia* de Menetou-Salon et de Souesmes, et dédommagea Marie en lui attribuant la *fortalitia* de Sagonne ; cela avait pour but d'éviter un démembrement du comté¹³. Les mots *castrum* et *fortalitia*, on le sait, ne sont pas équivalents statutairement ; il est probable que dans le cas précis, l'emploi systématique de *fortalitia* dans le second acte désigne plus spécifiquement une demeure seigneuriale pourvue de fortifications.

Mais cette *re-création* de la dot de Marie de Vierzon resta sans effet successoral puisque le couple eut une progéniture : Sagonne fut la part attribuée à Thibaud de Sancerre, l'un des cadets de Jean I^{er} et de Marie, mais celui-ci, ayant embrassé dès 1295 une carrière ecclésiastique et juridique qui le mena au siège épiscopal de Tournai, revendit la petite seigneurie à son frère cadet Louis contre 10 000 livres tournois en 1321¹⁴.

La façon dont Sagonne passa du patrimoine de ce Louis, seigneur de Sagonne et Charpignon, décédé en 1344, à son petit-neveu et filleul Louis, maréchal puis connétable de France né en 1341, est attestée par le testament du connétable (Annexe 2). Le sire de Sagonne, parrain du petit Louis, futur connétable (il décéda alors que son filleul avait deux ans), eut deux fils : Jean qui hérita de Sagonne et Louis qui hérita de Charpignon¹⁵ ; son filleul ordonna dans son testament de février 1403 (n. st.) qu'on fit une pierre tombale en l'honneur de ses deux oncles et de son grand-oncle¹⁶. De plus, dans le même testament, il émit, parmi ses dernières volontés, celle que « le testament de feu son très cher et amé oncle Messire Jehan de Sancerre seigneur de Sagonne, en son vivant fils de feu Messire Loys de Sancerre, soit entériné et accompli de point en point, *en et sur les terres à luy laissées par luy, c'est assavoir Sagonne, Charpigny (sic), Assigny et Villaubon* »¹⁷.

Le testament prouve ainsi que Jean de Sancerre-Sagonne avait recueilli la succession de son frère Louis de Sancerre-Charpignon, décédé avant lui sans descendance, et qu'à son propre décès sans descendance, il légua le tout à son neveu Louis le maréchal, filleul de son père. Cette transmission d'oncle issu de germain à neveu intervint avant janvier 1384 (n. st.), date avant laquelle Jean de Sancerre-Sagonne devait être décédé : le maréchal de France, héritier de son oncle, instituait à cette date dans le village un marché hebdomadaire et quatre foires annuelles¹⁸.

On ne retracera pas ici la carrière militaire et diplomatique, amplifiée par des fonctions de gouvernement provinciales, qui fut celle du maréchal, puis connétable de Sancerre ; elle ne lui laissa pas le loisir ni l'envie de prendre épouse et d'établir une lignée, de telle sorte qu'à sa mort le 6 février 1403 (n. st.), ses possessions revinrent suivant la coutume à la branche aînée de la famille des comtes de Sancerre : ce fut Marguerite de Sancerre sa nièce, seule héritière de la succession des comtes de Sancerre, qui reprit Sagonne. Elle était alors veuve de Béraud II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont ; à sa mort en 1419, Sagonne passa, avec tout le reste de l'important patrimoine des Sancerre, à leur fils Béraud III, dauphin d'Auvergne.

Le dauphin de France, futur Charles VII, après sa sécession en 1422, réquisitionna au mois de janvier 1423 les châteaux de Sancerre, Montfaucon, Vailly, Charpignon et Sagonne pour y mettre garnison contre les Anglais qui tenaient la Charité-sur-Loire; Béraud III y consentit pour la durée de la guerre, et il en fut largement indemnisé¹⁹. En conséquence, le 25 septembre 1423, Henri VI confisqua ces terres et d'autres et en fit don à Guy de Bar, seigneur de Presles, mais il ne semble pas que cette confiscation ait jamais été suivie d'effet, le Berry et le Bourbonnais étant restés dans l'orbite française.

Après la mort de Béraud III en 1426, ses possessions passèrent à sa fille la dauphine Jeanne, dite aussi de Clermont-Sancerre, qui épousa le comte Louis I^{er} de Bourbon-Montpensier, frère du duc de Bourbon Charles I^{er}. On conçoit assez bien que la petite châtellenie de Sagonne n'ait joué qu'un rôle marginal dans l'ensemble des possessions de ces princes.

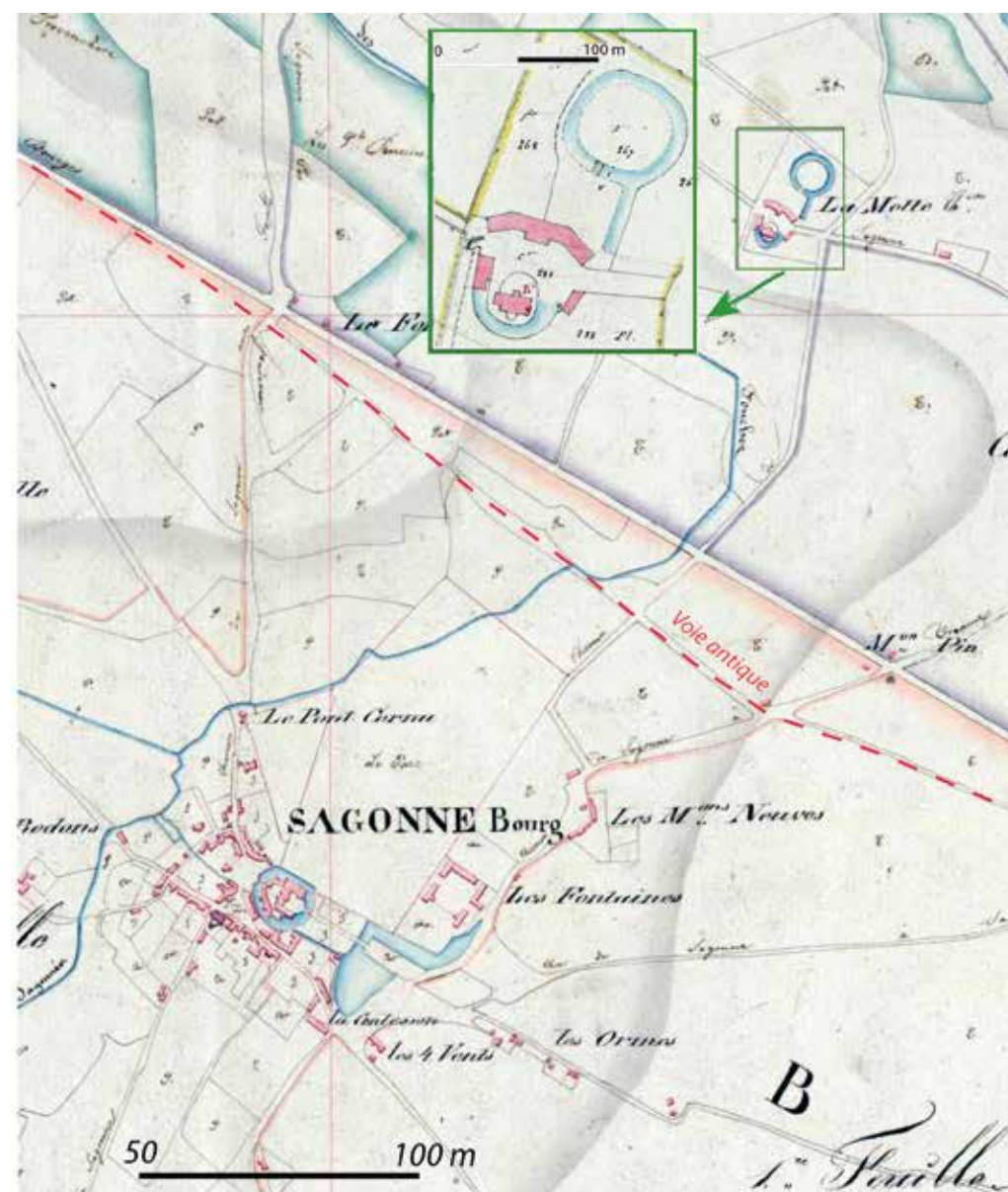


Fig. 1 – Extrait du tableau d'assemblage du cadastre de la commune de Sagonne en 1836, dessiné par les géomètres Delouche et Leudière (Arch. dép. Cher, 3 P 2634). En haut, en encadré, agrandissement de la feuille concernant la Motte-Béraud.

existé, et résulte manifestement d'une erreur de l'auteur.

15. Louis et Jean de Sancerre poursuivirent le procès intenté par leur père Louis, chevalier, contre le vicomte de Thouars beau-frère dudit Louis en 1344 (*Actes du Parlement. Jugés*, 2^e série [1328-1350], t. II, p. 58, n° 5468). Le procès originel entre Louis senior et le vicomte de Thouars est signalé en 1335 (*ibid.*, t. I, p. 115, n° 1117).

16. Godefroy 1653, p. 737. La plupart des ouvrages fixent le décès de Louis en février 1402, mais il s'agit de l'ancien style.

17. *Ibid.*, p. 736. On s'étonne que, malgré la clarté des indications portées dans le testament, la plupart des généalogistes anciens et modernes continuent de reprendre la fausse théorie de Thaumas de la Thaumassière suivant laquelle la transmission aurait eu lieu par le biais d'un hypothétique Thibaud, frère de Louis le connétable (voir note 14). Voir de ce point de vue Artaud 1876, p. 224. Godefroy a souvent mal compris les abréviations des toponymes : Charpigny doit probablement être lu Charpignon (ancien château, cne Suryès-Bois), Assigny est une commune voisine de Vailly, Villaubon est peut-être Villebéon.

18. Arch. nat., JJ 124, pièce 166, fol. 165v ; Arch. dép. Cher, E 289 : vidimus du 20 juillet 1418 du règlement fiscal des « foires nouvelles dudict lieu de Sagonne et aussy des marchés » en date du 27 janvier 1383 (a. st.).

19. Thaumas de la Thaumassière 1689, Livre VI, chap. XXIX, p. 433.

En 1436, le décès sans enfants de Jeanne de Clermont-Sancerre allait entraîner un de ces grands – et interminables – procès successoraux dont le Moyen Âge était friand. Il dura de 1436 à 1451, opposant les Dauphin, les Bourbons, les Vienne, et les Bueil, tous ayants droit à un titre ou un autre. On n'en retiendra que l'issue pour la seigneurie de Sagonne, traitée en même temps que Meillant et Charenton comme terres relevant de la coutume du duché de Bourbon ; elles furent attribuées à égalité à Guillaume de Vienne d'une part, et d'autre part à Anne de Bueil, épouse de Pierre d'Amboise, et ses frères Jean et Louis de Bueil († 1446), comme cousins germains de Jeanne de Clermont. En revanche, le comté de Sancerre, dépendant d'une autre coutume, fut partagé entre les cousins germains par tête d'individu, permettant aux Bueil d'en récupérer les trois quarts²⁰. Probablement un accord comprenant des compensations financières intervint-il par la suite entre Guillaume de Vienne, Anne et Jean de Bueil, puisqu'en définitive Jean de Bueil devint comte de Sancerre, alors que Pierre d'Amboise et son épouse devinrent seigneur et dame de Sagonne.

On ne suivra pas les tribulations du château dans les siècles suivants, car elles ont été excellemment retracées par les auteurs qui nous ont précédé.

LE SITE DU CHÂTEAU

À un peu plus de quarante kilomètres au sud-est de Bourges, la voie antique qui menait de Bourges à Sancoins, dont le tracé primitif sinuait autour de l'axe de la route du XVIII^e siècle, traversait le doux vallonnement créé par la petite rivière du Sagonnin. Ici, le grand chemin était pris en tenaille entre deux sites fortifiés à peu près équidistants du tracé, établis à soixante-dix mètres à vol d'oiseau (fig. 1) : au sud, en fond de vallon, près des sources qui furent divinisées sous le nom de *Saucona*, se trouvent le petit village et le château de Sagonne qui va faire l'objet de notre attention ; de l'autre côté, en position dominante sur le rebord du vallon, se trouve le site de la Motte-Béraud, composé de deux plates-formes

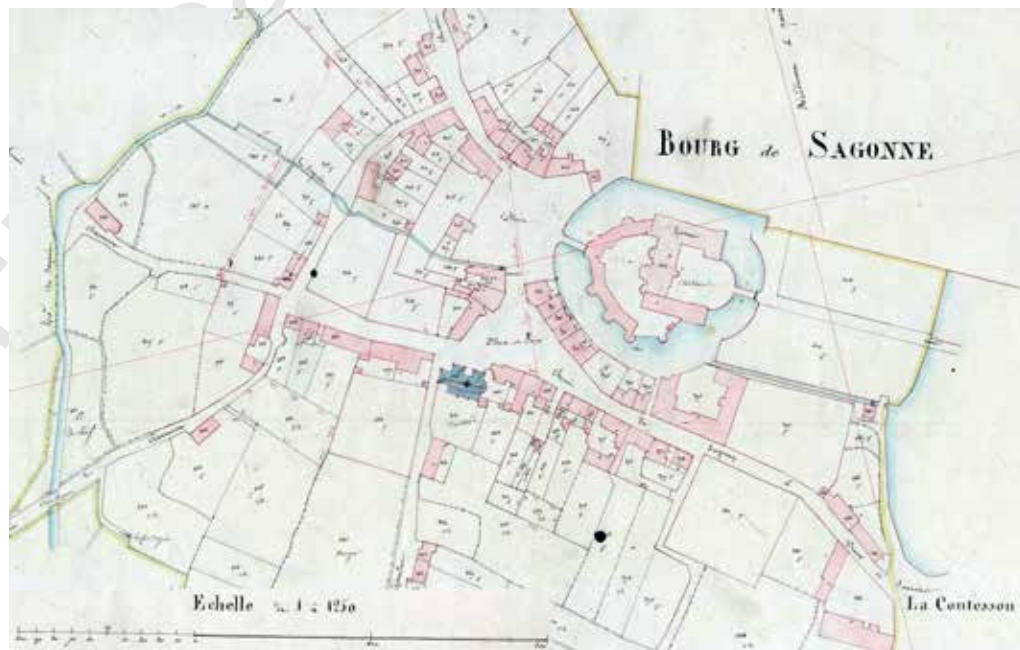


Fig. 2 – Extrait de la feuille cadastrale du bourg de Sagonne en 1836. Noter l'emprise des deux ailes Mansart encore tracée au sol.



Fig. 3 – Sagonne, château, vue d'ensemble prise vers 1930 par Lucien Roy, probablement aux alentours de la session de 1931 du Congrès archéologique de France (MAP, cl. 10I06743).

fossoyées, dont l'une porte une maison-tour du XV^e siècle qui remplaça probablement un édifice plus ancien ²¹.

La tradition locale a fait de cette Motte-Béraud une *tour-vigie* pour le château de Sagonne : on ne peut fonder cette affirmation, mais il est vrai que depuis son fond de vallée, le château n'avait aucune vue sur les campagnes environnantes, alors que la Motte-Béraud, à une vingtaine de mètres plus haut, dominait assez largement les alentours et la voie antique. Le site fut habité, à partir du XV^e siècle, par une famille noble portant le patronyme de Franc ; ils rendaient hommage au seigneur de Sagonne. Le nom actuel du site est dû à Béraud Franc, qui fut le titulaire de ce fief sous Pierre d'Amboise, à la fin du XV^e siècle, et probablement le constructeur du manoir visible aujourd'hui ²².

L'environnement du château lui-même, en fond de vallon, a été passablement modifié depuis le Moyen Âge par la création d'un grand parc au nord et d'un jardin à l'est, dessinés par Mansart pour donner au château les attributs d'une résidence aristocratique. En revanche, l'assiette générale de la fortification et son rapport au village n'ont pas changé (fig. 2) : il s'agit d'une grande plate-forme approximativement polygonale de 65 m de diamètre environ, entourée de fossés en eau peu profonds qui déterminent une deuxième circonférence de 110 m de diamètre à peu près. Vers l'ouest et le sud se regroupent quelques maisons, dont certaines datent de la Renaissance, bordant le chemin venant de Bourges, et une petite église qui conserve un portail roman et un chœur voûté en cul-de-four, ornée d'arcatures reposant sur des chapiteaux du début du XII^e siècle. Il ne semble pas que ce petit bourg ait jamais été enclos, même si l'on attendrait ici les traces d'une basse-cour du château, qui se retrouvent peut-être dans les premières rangées de parcelles à l'ouest sur le cadastre de 1829.

Le château comprend une enceinte d'origine médiévale, à l'intérieur de laquelle se trouve un important bâtiment rectangulaire flanqué au sud par une tour circulaire formant l'ensemble résidentiel (fig. 3).

21. Il existe aux Archives départementales du Cher (E 300) un acte de 1457 par lequel Béraud Franc, écuyer, et Louis Régnault, achètent à Pierre d'Amboise et Anne de Bueil la terre de la « moute des Raulx » possédée jusqu'à sa mort par le chevalier des Raulx. Il semble que ce soit l'origine du nom du fief de la Motte-Béraud. En revanche, les deux plates-formes constituaient un démembrement du fief originel, l'une portant le nom de fief de la Mothe, l'autre de fief de Presles (voir note suivante).

22. Voir Arch. dép. Cher, E 292, 297, 299, 300. Béraud acheta en 1488 le droit de créer une sépulture familiale dans l'église du village, devant l'autel de sainte Catherine. Il existait une chapelle privée à la Motte-Béraud, desservie par le curé de Sagonne. On trouve mention de Philippe, de Lancelot, de Robert Franc (probablement le père de Béraud), de Martin (probablement le fils de Béraud).

L'ENCEINTE DU CHÂTEAU

Le long des flancs nord et sud de l'enceinte étaient appuyés des bâtiments résidentiels : au nord se trouvait le logis de Monsieur, au sud-est le logis de Madame, reliés au XVI^e siècle par une galerie à deux niveaux. Il est probable que le tracé primitif de l'enceinte fut conservé pour l'essentiel jusqu'à l'acquisition par Mansart. En revanche, il est certain que l'aspect actuel de la demi-circonférence orientale est le résultat final des travaux menés par Mansart, qui supprima l'enceinte de ce côté; il bâtit une terrasse pourvue d'un fer à cheval qui donnait sur le pont conduisant à l'allée centrale des jardins, nouvel axe de symétrie de la composition (fig. 4). L'architecte reconstruisit également les deux ailes résidentielles, rectifiant le tracé nord pour y construire l'aile des appartements familiaux qui remplaçait le logis de Monsieur, et remplaçant le logis de Madame par une aile en retour sur le « donjon », destinée à accueillir les appartements d'honneur.

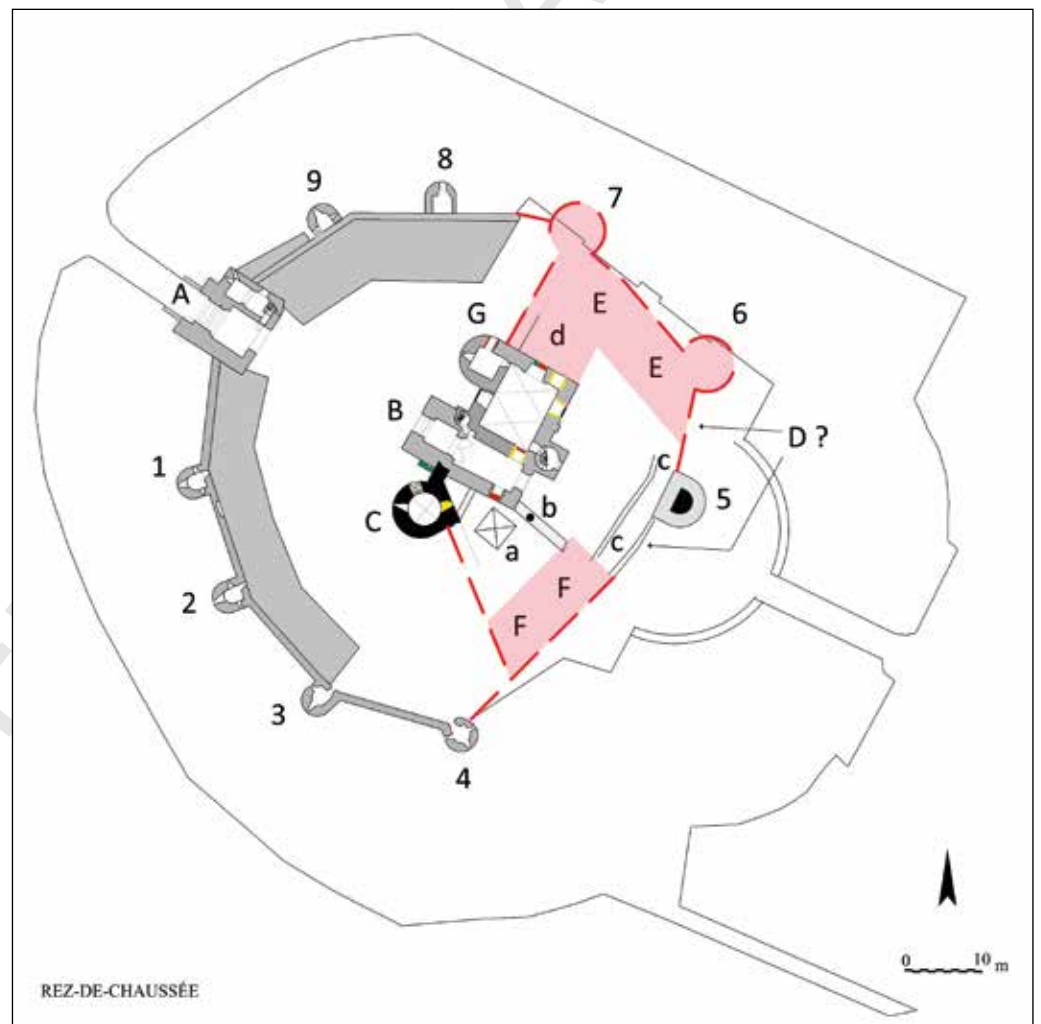


Fig. 4 – Sagonne, château, plan d'ensemble dans son état actuel, avec superposition du tracé probable de l'enceinte intérieure et des deux grosses tours flanquant l'aile de Monsieur au nord-est (dessin J. Mesqui 2018).



Fig. 5 – Sagonne, château, vue de dessus, depuis l'ouest, de la base de la tour de la Trésorerie, et fondations de la galerie qui s'appuyait à son revers, dans leur état actuel. Le pavage de la cour date probablement de l'époque de Mansart.

L'enceinte était flanquée, d'après l'inventaire qui fut réalisé en septembre 1632²³, par huit tours semi-circulaires et deux tours-portes, l'une à l'ouest pour aller dans le bourg (A), l'autre à l'est pour aller au jardin (D) ; six de ses tours étaient de dimensions et de tailles voisines, alors que deux, plus importantes, flanquaient le logis de Monsieur au nord-ouest et au nord-est (tours 6 et 7). Ces deux dernières ont été supprimées par Mansart, de telle sorte que les six tours flanquantes qui demeurent aujourd'hui en plan sur la demi-circonférence occidentale paraissent faire le compte de l'inventaire de 1632.

Cependant, une septième tour semi-circulaire (tour 5) a été identifiée à l'est lors de dégagements menés dans les années 1990 au cœur de la terrasse de Mansart ; elle est cantonnée vers l'intérieur par un élément de l'ancienne galerie d'agrément qui se trouvait au revers (fig. 5). Il s'agit sans aucun doute de la tour du Trésor mentionnée en 1632, placée « au milieu de la galerie », entre le logis de Monsieur et celui de Madame ; comme elle ne s'identifie pas à une des deux tours majeures détruites par Mansart, on est conduit à penser que dès 1632, la tour nord aujourd'hui arasée au niveau de ses premières assises au-dessus du fossé (tour 9) était déjà ruinée et ne fut pas comptabilisée par l'intendant qui effectua l'inventaire, faute de quoi son décompte serait faux. En revanche, la deuxième tour arasée de nos jours, au sud-est (tour 4), était encore en élévation en 1632.

La tour-porte

Des deux tours-portes qui permettaient autrefois l'accès dans l'enceinte, seule demeure celle de l'ouest (A). À vrai dire, la deuxième, à l'est, n'est décrite que de façon très allusive dans l'inventaire de 1632, au point qu'on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'un simple portail à pont-levis conduisant vers les potagers et vergers qui existaient de ce côté.

23. Voir Annexe 3.



Fig. 6 – Sagonne, château, tour-porte, vue depuis l'ouest, 2016. À droite, la tour 1.

En revanche, la tour-porte occidentale est encore relativement bien conservée : il s'agit d'une puissante tour rectangulaire assez trapue d'environ 9 m sur 11, constituée par le passage charretier flanqué à son entrée par deux contreforts rectangulaires coiffés d'échauguettes encorbelées, et accosté au nord-est par une chambre de garde voûtée qui complète le rectangle (fig. 6). Cette configuration curieuse confère une dissymétrie à la façade occidentale, que l'architecte a essayé de compenser en décalant vers le nord l'axe du sas intérieur, puis celui du portail oriental de façon à offrir côté cour une composition symétrique (fig. 7).

Large de 3,30 m, la porte d'accès est couverte par une voûte en berceau brisé surbaissé dont l'arc de tête est décoré d'un gros tore encadré de gorges profondes, sans chapiteaux ni bases. Se succèdent sous cette voûte un large assommoir et la coulisse d'une herse ; cette herse de bois a été conservée en position relevée, et sciée au ras de la voûte, mais dans le local de manœuvre, ses restes sont cachés par des gravats accumulés dans la coulisse, au point qu'on peut douter d'en retrouver des éléments suffisants pour une dendrochronologie.

Derrière les vantaux se trouvait un large porche carré voûté en berceau brisé de près de 5 m de côté, ouvert sur la cour par un portail, centré en façade et pourvu d'un arc de tête à gros tore encadré de fines moulures. À l'intérieur de ce porche, au nord-est, une petite porte rectangulaire encadrée par une fine moulure torique, couverte d'un linteau joliment échancré d'un dessin d'arc aplati à deux coussinets, conduit à la chambre de garde ; elle est protégée par un grand assommoir trapézoïdal dans la voûte. L'ensemble traduit une mise en œuvre du dernier tiers du XIV^e siècle.

Les espaces intérieurs de cette tour-porte sont en total contraste avec l'extérieur, tant l'exiguïté des espaces et la pauvreté de l'architecture y dominent. Un couloir couvert de dalles soutenues par des corniches en quart-de-rond mène à un escalier étriqué pris dans l'épaisseur du mur nord ; ce couloir dessert au passage la chambre de garde pourvue d'une

cheminée et d'embrasures pour armes très frustes, parmi lesquelles on remarque de façon notable une fente courte et large munie de deux oreillons latéraux, qui semble être une canonnière d'un genre encore très précoce.

Les étages supérieurs sont extrêmement ruinés. Si l'inventaire de 1632 cite trois chambres à cheminée, laissant supposer qu'il y eut deux étages et un galetas aménagé, il ne demeure plus de témoins que des deux étages, chacun pourvu d'une chambre à cheminée et d'une garde-robe communiquant avec une latrine donnant dans le fossé. La cheminée du premier étage a été pourvue de façon récente d'un manteau aux armes de Sancerre, qui tranche étrangement avec l'état d'abandon du reste de la bâtisse.

La paroi nord de la tour-porte a été percée à l'Époque moderne pour communiquer avec les logis situés au nord, qui sont encore habités.

Les tours flanquantes

Des six tours flanquantes demeurant avec une certaine élévation, on peut distinguer du reste les deux tours du nord-ouest, très restaurées car elles sont intégrées à des ailes de communs transformées en habitation (fig. 3). La première n'est conservée que sur ses premières assises : on y voit une longue archère à fente dite « en rame », qui ne paraît pas d'origine. De même, la tour suivante, conservée sur toute son élévation, est percée d'une grande ouverture rectangulaire au-dessus de laquelle trône une archère « en rame » d'authenticité douteuse.

Au contraire, trois des quatre tours du sud et de l'ouest sont dans un état proche de leur construction (fig. 8) ; ces tours à modeste glacis de base communiquent avec des bâtiments adossés aux courtines, reconstruits ou réaménagés par Mansart, qui furent précédés par des communs attestés par l'inventaire de 1632 comme en témoigne une cheminée médiévale conservée au premier étage. Chaque tour possède un rez-de-chaussée voûté en coupole

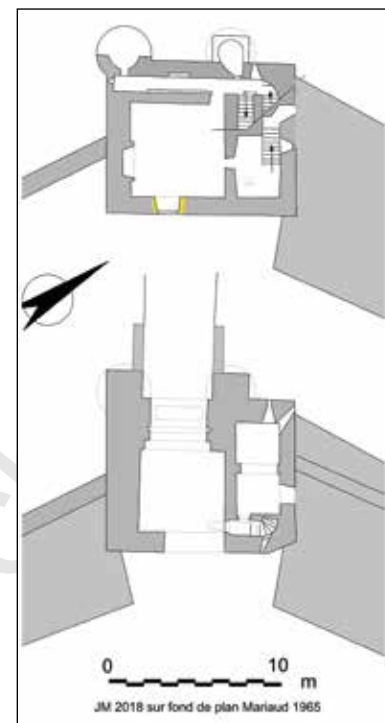


Fig. 7 – Sagonne, château, plans de la tour-porte au rez-de-chaussée (en bas) et au premier étage (en haut) [Dessin J. Mesqui sur fond de plan Mariaud 1965].



Fig. 8 – Sagonne, château, tours 1 et 2 depuis le sud-ouest, 2016. Noter les embrasures pour armes à feu d'époques diverses pratiquées dans la courtine et dans le flanc des tours.

relativement aplatie, et un premier étage couvert d'une charpente, enfin un deuxième étage crénelé et couvert d'un toit (les toits ont été restaurés, sauf celui la tour 3). Les chambres du premier étage ont conservé de très jolies portes d'accès, dont les linteaux sont portés par des coussinets finement travaillés.

Intérieurement, elles sont garnies, en capitale uniquement, d'archères assez courtes, à ébrasement simple assez ouvert, couvertes de dalles supportées par des corniches en quart-de-rond; au XVI^e siècle, quelques embrasures pour armes à feu ont été percées dans les flancs, de façon irrégulière, pour défiler les courtines.

La tour 3 a perdu son étage sommital; elle conserve en revanche une bretèche de latrines. Plus à l'est encore, la tour 4 est aujourd'hui passablement dérasée et reconstruite; il semble qu'il se soit agi de la « tour de l'Apothicaierie » citée en 1632. Enfin, la tour 5 dont seules les substructions demeurent dans le fer à cheval de Mansart, s'identifie avec la « tour du Trésor » où était entreposé le chartrier de la seigneurie, et dont l'intendant fit refaire la porte blindée, comme l'atteste l'inventaire de 1632.

L'ensemble de ces tours est cohérent avec la production courante de la seconde moitié du XIV^e siècle. On songerait ainsi, en point de comparaison pour les archères à ébrasement ouvert utilisées ici, à celles du château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne, datées des années 1370 ²⁴.

L'ENCLOS SEIGNEURIAL

À l'intérieur de l'enceinte circulaire fut réservé un enclos primitivement délimité par un fossé intérieur, occupant le secteur nord-est de la cour; les modifications radicales subies par le château dès la Renaissance ont gommé toute trace de ce fossé intérieur probable, mais on est assuré de sa présence, au moins devant la porte d'accès (fig. 4, B), du fait de l'existence passée d'un pont-levis. La création de ce secteur réservé à l'intérieur de l'enceinte est sans nul doute postérieure à la fortification originelle; toutes choses égales par ailleurs, elle rappelle le processus qui intervint vers 1410 dans l'enceinte polygonale du château de Montépilloy, dans l'Oise, où fut délimité un secteur réservé analogue en s'appuyant sur la tour maîtresse des années 1200 ²⁵.

Il demeure de ce secteur réservé les éléments les plus emblématiques, qui s'imposent dès qu'on pénètre dans l'enceinte extérieure : en reprenant les termes de l'inventaire de 1632, il s'agit de la « grosse tour » circulaire (C), ainsi que du « donjon », ce terme désignant le bloc compact intégrant une haute tour-résidence barlongue flanquée à l'ouest par une tour-porche carrée (B) et une tour semi-circulaire (G) [fig. 6, fig. 9]. On décèle sans difficultés les traces de départ de courtines, tant au sud-est de la tour C qu'au nord-est de la tour G, qui montrent comment cet enclos seigneurial se refermait autrefois sur l'enceinte extérieure (fig. 4). Les trois tours dressées à l'ouest conféraient à cette façade une puissance impressionnante, d'autant que la hauteur totale, toiture comprise, avoisinait 36 m (fig. 10).

On pénétrait par la tour-porche et un long passage pratiqué sous la tour-résidence dans la cour seigneuriale exiguë (fig. 4). On sait par l'inventaire de 1632 que, outre les éléments susnommés, l'enclos comprenait le logis de Monsieur (E-E) au nord-est, desservi par un grand escalier rampe sur rampe et flanqué par deux grosses tours circulaires, et le logis de Madame (F-F) au sud-est, reliés entre eux par une galerie d'agrément à deux niveaux, le rez-de-chaussée étant formé d'arcades ouvertes sur la cour. Cette galerie fut certainement construite du temps des Amboise, de même que les logis, destinés à remplacer le donjon jugé inconfortable et rébarbatif au début de la Renaissance. Il y existait aussi des cuisines (a), qui se trouvaient dans l'espace entre la grosse tour et l'aile de Madame.

24. Corvisier 1993.

25. Dans l'attente de publications des fouilles récentes, voir pour la création du réduit intérieur Jean Mesqui, *Île-de-France gothique. 2. Les demeures seigneuriales*, Paris, 1988, p. 244-247.

La grosse tour, ou tour de Sancerre

Bien que le visiteur soit naturellement attiré vers la tour-résidence et son porche, le premier élément qu'on décrira ici est la tour d'angle occidentale (fig. 4 ou 9, C), significativement appelée « grosse tour » par l'inventaire de 1632, qui est l'élément le plus ancien ²⁶. Cette tour circulaire de 7,30 m de diamètre a été construite à l'angle de l'enceinte intérieure, en même temps qu'elle ; il est probable qu'à l'origine, il s'agissait de l'unique

26. Le qualificatif de Sancerre semble moderne.

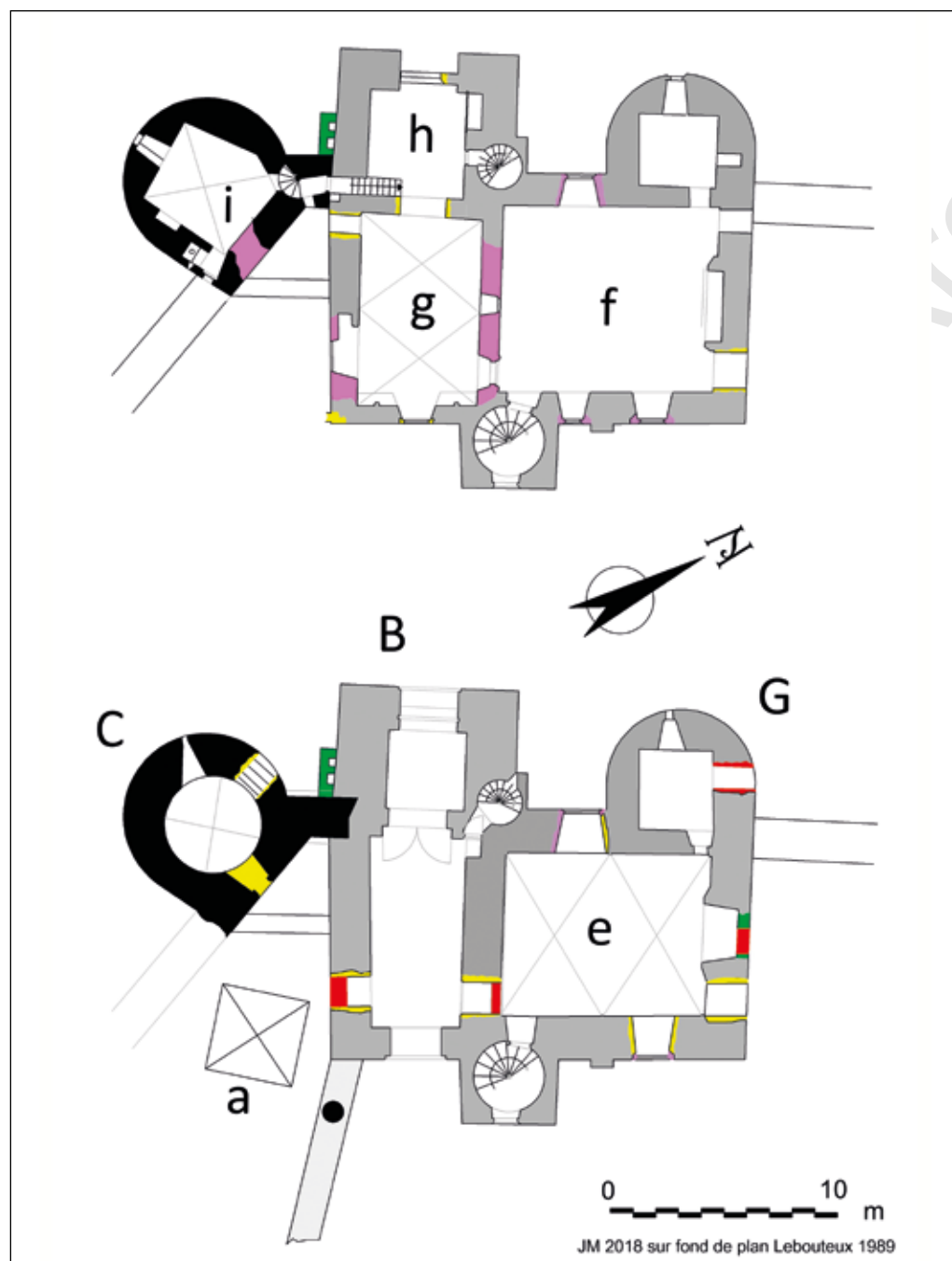


Fig. 9 – Sagonne, château, plan de la tour-résidence et de la grosse tour au rez-de-chaussée (en bas) et au premier (en haut). En vert, restaurations du XVI^e siècle; en jaune, parties refaites par Mansart, en mauve et rouge, restaurations modernes (dessin J. Mesqui sur fond de plan Pierre Lebouteux).

27. Une photographie de Lucien Roy prise probablement en 1931 lors du Congrès archéologique montre cette face sud-est de la tour avant restauration; elle avait été à demi éventrée par la construction sous Mansart de la chambre du Roi dans l'angle aigu entre la tour d'Amboise et la tour-résidence (MAP, coll. Roy, n° 10I06745), communiquant directement avec la tour où se trouvait une garde-robe (Moulin 1983, fig. 16; Cachau 2009, fig. 5 et p. 34).

flanquement de cette enceinte. Ses niveaux primitifs intérieurs ne correspondant pas avec ceux de la tour-résidence, Mansart la transforma radicalement en supprimant ses voûtes et en perçant de nouvelles ouvertures afin d'aménager au premier étage la chambre du Roi et sa garde-robe²⁷; on la voit aujourd'hui restaurée par François Spang-Babou dans un état proche de l'état primitif (fig. 11).

Elle comprend un rez-de-chaussée voûté, primitivement accessible directement depuis la cour par une porte rectangulaire de plain-pied située au nord-est, bouchée depuis le XVII^e siècle; une porte moderne a été pratiquée au nord. La chambre circulaire ne possédait que des fentes de jour (ou fentes de tir); sa voûte d'ogives à quatre quartiers a été reconstruite à l'Époque moderne, avec des claveaux au profil rectangulaire à baguette prise entre deux cavets assez commun dans le dernier quart du XIV^e siècle.

Le premier étage de la tour était établi au niveau du chemin de ronde des courtines avoisinantes, à 4,75 m de hauteur. Au nord, elle est accolée d'une tour d'escalier en vis rectangulaire desservant les étages, dont la largeur (2,30 m) a obligé à élargir d'une quarantaine de centimètres le sommet de la courtine, épaisse seulement de 1,75 m, grâce à des encorbellements en quart-de-rond; cette tour d'escalier était primitivement libre sur ses trois faces ouest, nord et est. Les marches en sont soigneusement mises en forme, déladées de manière à présenter un intrados en hélice à très légers ressauts.



Fig. 10 – Sagonne, château, façade ouest et ensemble constitué par la tour-résidence et la grosse tour, vue prise par Georges Estève (vers 1930?). Cette face n'avait encore, à l'époque, reçu aucune restauration; la porte d'entrée était alors fermée par une cloison pour servir de grenier (MAP, cl. MH0102312).



Fig. 11 – Sagonne, château, grosse tour dans son état après restaurations depuis le sud-est, 2016. Les éventrements encore visibles avant restauration ont été comblés, en particulier celui de la fosse de latrines qui se trouvait au premier plan. On remarque la porte de la «chambre de Madame» donnant sur le chemin de ronde sud-est disparu. Noter les traces d'arrachement laissées par la destruction de l'aile du Roi de Mansart, avec l'insertion de la cheminée des cuisines de l'époque classique.



Fig. 12 – Sagonne, château, vue depuis l'ouest par Émile Sagot, avant 1838 (lithographie extraite d'Achille Allier, *L'Ancien Bourbonnais*, t. III, 1838).

Depuis le chemin de ronde nord, on pénétrait directement dans la tourelle de l'escalier en vis par une porte rectangulaire à l'encadrement largement chanfreiné²⁸, puis de là dans la chambre du premier étage. Celle-ci, de plan polygonal irrégulier, est couverte d'une voûte d'ogives retombant sur des culots rustiques, reconstruite à l'Époque moderne. Appelée aujourd'hui « chambre des Dames », elle possède une cheminée murale prise dans l'épaisseur du mur, ainsi qu'un réduit de latrines au sud-est, dans le couloir qui menait au chemin de ronde sud²⁹. Son éclairage est apporté par une petite baie rectangulaire d'origine, desservie par une embrasure pourvue d'un coussin sur le tableau gauche.

Le deuxième étage, partiellement restauré, comprend une chambre à plan polygonal irrégulier pourvue d'une petite fenêtre originelle en place, d'un placard mural abritant un siège de latrines, et d'une cheminée à manteau (disparu) porté par deux consoles. On note au sud-ouest, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une saignée maçonnée en briques qui paraît être liée à la cheminée des cuisines de l'époque Mansart, lesquelles se trouvaient accolées au sud de la tour³⁰.

Le troisième étage n'a fait l'objet que d'une restauration externe, afin de reboucher une grande brèche qui existait au nord, comblée en y ménageant une fenêtre à l'ancienne. La chambre polygonale possède encore sa fenêtre originelle, dont l'appui avait été percé au XVII^e siècle pour la cheminée des cuisines. La chambre, habitable, possédait une cheminée identique à celle de l'étage inférieur.

Il existait enfin un quatrième étage en galetas, pourvu d'une galerie de mâchicoulis encore visibles sur la vue d'Émile Sagot publiée en 1838 (fig. 12) ; les consoles à trois assises supportaient des linteaux non sculptés, à la différence de ceux de la tour-résidence.

Cette grosse tour fut manifestement construite dans le but d'abriter des chambres seigneuriales, en même temps que pour affirmer la prééminence féodale du propriétaire.

28. Cette porte est encore parfaitement visible au bas de l'escalier venant de la chambre de la herse de la tour-résidence, celle-ci ayant été accolée *a posteriori* au nord de la tourelle.

29. Cette latrine débouche dans une fosse qui était visible en coupe en 1931, son parement extérieur ayant été éventré (voir note 27).

30. Voir Moulin 1983, fig. 16 ; Cachau 2009, fig. 4. On voit encore, à l'extérieur de la tour, quelques arrachements des murs du bâtiment classique et de la grande cheminée des cuisines de Mansart.

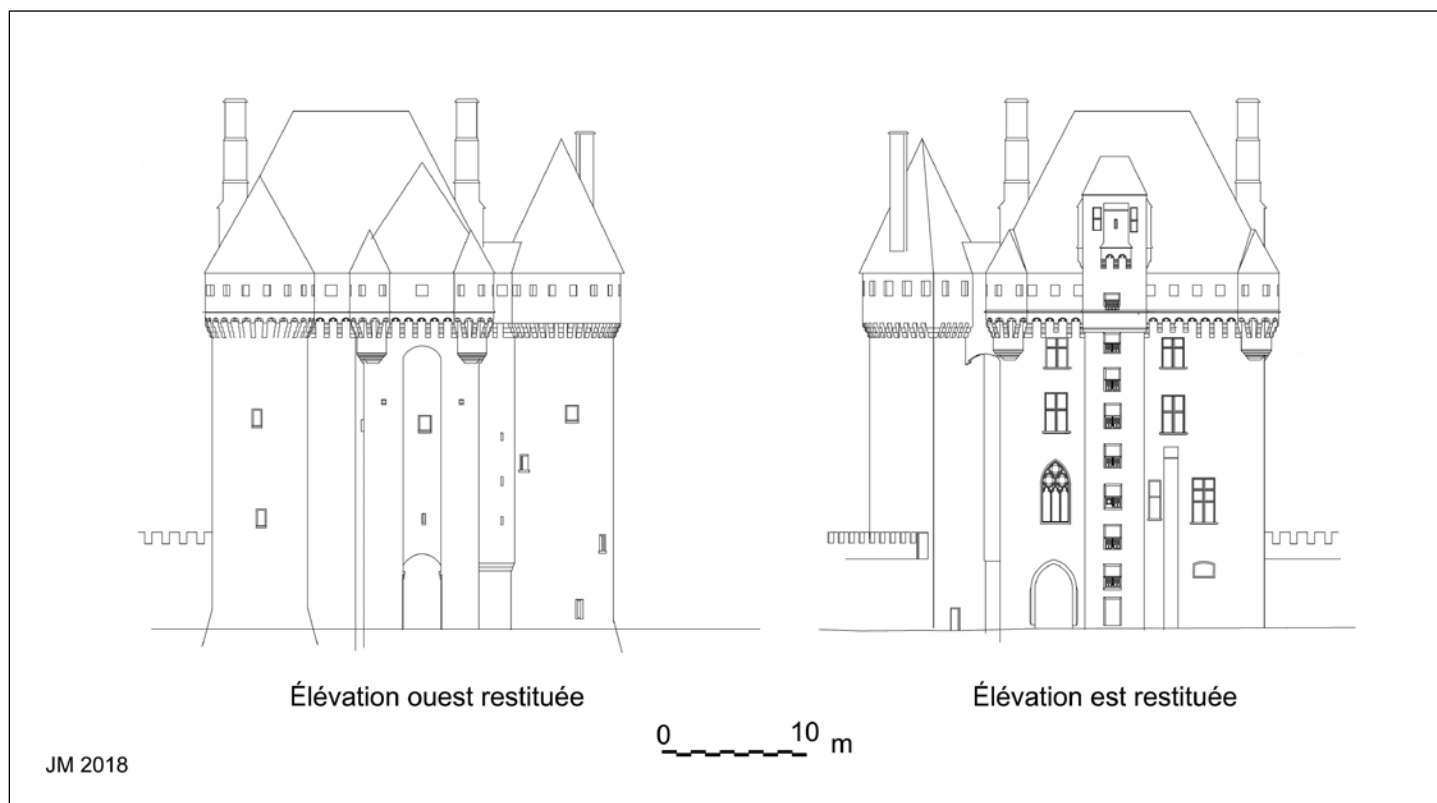


Fig. 13 – Sagonne, château, élévation restituée des façades est et ouest de l'ensemble résidentiel. La hauteur des toitures est restituée d'après la pente des solins visibles sur les faces de la tourelle d'escalier (dessin J. Mesqui 2018).

Ses caractères – le plan polygonal irrégulier des chambres, le profil des voûtes et des consoles des cheminées, enfin la présence de mâchicoulis – tendent à placer l'édifice dans le dernier tiers du XIV^e siècle, même si l'on n'y sent guère le faste architectural déployé dans les grandes constructions duciales voisines à partir des années 1370.

La tour-résidence ou donjon

À une époque postérieure, il fut décidé de construire un bâtiment entièrement nouveau au nord de la grosse tour, constitué d'un haut logis rectangulaire (ou tour-résidence) dont la face ouest reprenait le tracé de la courtine occidentale primitive, et qui se calait au sud contre la tourelle d'escalier de la grosse tour en venant s'y accoler³¹; cela eut pour effet de masquer extérieurement l'accès primitif de cette tour d'escalier sur l'ancien chemin de ronde (fig. 10, fig. 11). L'architecte tenta de donner à cet ensemble hétéroclite une apparence de symétrie vers l'ouest, en flanquant le logis au nord par une tour semi-circulaire³² faisant pendant à la grosse tour, et en construisant une tour-porche rectangulaire entre les deux, déterminant donc un axe purement factice pour la façade ainsi recomposée, puissamment militarisée par la présence de ces trois hautes tours reliées par de courts segments de murailles et couronnées de mâchicoulis. Cette façade était quasi aveugle, si l'on excepte les petites fenêtres carrées des tours et peut-être des courtines. Malheureusement, les percements par Mansart de grandes fenêtres rectangulaires ont ôté tout espoir de connaître l'état des percements au Moyen Âge, mais il y a fort à parier qu'ils devaient être très limités, sinon l'architecte les aurait conservés comme il le fit à l'est (fig. 13).

31. La maçonnerie du nouveau bâtiment vint chevaucher au sud la courtine primitive dont on voit les assises pénétrer dans celles du mur sud. Il n'est pas impossible que le mur situé entre la tour-porche et la tour nord soit un élément de courtine primitive.

32. Cette tour est appelée aujourd'hui tour Saint-Jean, ce qui paraît être une dénomination moderne. Il s'agissait selon nous de la «tour de l'Horloge» de l'inventaire de 1632 (voir note suivante).

Côté cour à l'est, on ne prit pas la peine d'unifier ainsi les éléments, car la « grosse tour » se trouvait trop en retrait par rapport à la façade orientale ; il fallut attendre Mansart pour créer une symétrie factice en prolongeant cette face orientale vers le sud jusqu'à l'aile qu'il créa pour accueillir les appartements du roi. En fait, la façade de la tour-résidence, bien plus riante que son opposée, était organisée autour d'un élément marquant, la haute et mince tour d'escalier en vis se prolongeant au-dessus des murs en formant un campanile ; elle fut placée, comme de coutume, de façon dissymétrique dans la façade, en fonction de la partition interne (fig. 14).



Fig. 14 – Sagonne, château, ensemble résidentiel, vue prise depuis le sud-est par Lucien Roy (vers 1930?), faisant apparaître les éventrations de la grosse tour (MAP, cl. 10I06750).

33. Cette appellation est due au fait que l'horloge attestée par l'inventaire de 1632 (voir Annexe 3, note 1) se serait trouvée à son sommet. Une lecture attentive de l'inventaire montre qu'il n'en est rien, et que la tour de l'Horloge était certainement la tour nord, puisqu'elle est citée pour faire pendant à la grosse tour (voir Annexe 3).

34. Voir la photographie de Georges Estève antérieure aux restaurations (années 1930?) conservée à la MAP (cl. MH 0102312). Les départs ne laissent aucun doute sur la nature de l'arche bandée entre les contreforts.

35. Je remercie Christian Corvisier et Denis Hayot qui m'ont soufflé cette hypothèse.

36. Une grande porte a été pratiquée, probablement sous Mansart, à l'extrémité au nord-est, pour communiquer avec la salle; elle est partiellement bouchée. De même, une autre porte symétrique fut ménagée pour aller aux cuisines du château classique, mais aucune des deux n'existait au Moyen Âge.

Le nouvel ensemble possédait un rez-de-chaussée, quatre étages dont un sous le bas de la charpente, plus un galetas sous le haut de la charpente, ce qui lui conférait une hauteur totale de près de 36 m toiture comprise; il était flanqué à ses angles, ainsi qu'à ceux de la tour-porche, par des petites échauguettes en encorbellement, et entièrement ceinturé en partie sommitale par une galerie de mâchicoulis à petits linteaux ornés de trilobes, suivant la mode adoptée dans les constructions royales et princières du dernier tiers du XIV^e siècle. D'après la lithographie de Sagot, le niveau de ce couronnement avait été réglé sur celui de la tour préexistante, afin d'assurer une cohérence d'ensemble (fig. 12).

La tour-porche et le passage d'entrée dans la cour seigneuriale. La tour-porche (fig. 9, B), aujourd'hui appelée improprement tour de l'horloge³³, se présente comme une avancée rectangulaire bâtie en maçonnerie de moellons allongés (fig. 10), cantonnée à ses angles ouest par des contreforts plats dressés en pierres de taille, supportant en leurs angles des échauguettes sur encorbellement en quart-de-rond; les deux contreforts étaient reliés au sommet par un arc segmentaire dont subsistaient en 1931 les départs, mais il a été restauré en arc brisé³⁴. On note, aux deux tiers de la hauteur, deux curieuses petites consoles moulurées se répondant au milieu des contreforts; elles ont leur équivalent sur chacune des faces latérales. Leur saillie étant insuffisante pour qu'elles aient pu supporter des contrefiches en bois, la seule fonction qu'on peut leur attribuer est celle de supports pour des étendards ou des gonfanons accrochés là pour des occasions festives³⁵.

Le passage d'entrée était défendu par un pont-levis à flèches classique dans son fonctionnement, puisqu'il était constitué d'un contrepoids équilibrant deux poutres horizontales (les flèches), le tout pivotant autour d'un axe soutenu par deux consoles dans le passage; une feuillure était ménagée en façade des contreforts pour accueillir le pont en position relevée. En revanche, ce dispositif présente la particularité de ne pas être masqué en partie supérieure par un mur-rideau percé des longues rainures coutumières aux ponts-levis postérieurs aux années 1360. Par ailleurs, la présence d'une herse immédiatement à son revers, pratiquée dans l'épaisseur d'un arc surbaissé, impliquait que sa manœuvre n'était possible que de façon coordonnée avec celle de la herse (le pivotement vers le bas du pont-levis nécessitait le levage concomitant de la herse pour laisser le contrepoids se relever) [fig. 15].

Au revers de la herse, se trouvait un sas carré, intercepté par une porte en arc brisé derrière laquelle étaient les vantaux dont demeurent les pivots. On entrait ensuite dans un grand passage voûté menant dans la cour orientale; ce passage ne possédait pas de communication avec la salle du rez-de-chaussée³⁶, mais dans l'encoignure nord-ouest, une porte dérobée conduisait à un escalier en vis exigü, très soigné dans son exécution avec des marches délardées formant un intrados parfaitement hélicoïdal. Il dessert exclusivement les étages de la tour à l'ouest, permettant en particulier au personnel de descendre ouvrir les vantaux et baisser le pont-levis en même temps qu'on levait la herse. La vis formait accessoirement un escalier de service pour les garde-robes des appartements.

Le programme de la tour-résidence. Le parallélépipède rectangle de la tour-résidence est classiquement articulé en deux chambres inégales par étage, dont la plus grande, au nord, était seule desservie par la grande vis située au droit de la cloison les séparant. Seul le rez-de-chaussée fait exception, puisque l'espace de la chambre sud est occupé par le passage.

Depuis les travaux de restauration des années 1990 et la localisation de la chapelle au sud du premier étage, on peut assigner à ce dernier le rôle d'étage d'apparat, avec grande salle et chapelle. Aux étages supérieurs, on trouvait des appartements couplant une grande chambre (chambre à vivre) et une petite (chambre à coucher), chacune d'elle desservie par une cheminée monumentale. La plus grande chambre communiquait avec les petites chambres

carrées de la tour nord servant de garde-robes, et équipées de latrines murales à fosse, et de petites fenêtres rectangulaires qui ont conservé leurs embrasures et leurs encadrements. Les chambres à coucher communiquaient pour leur part avec les locaux carrés situés au-dessus du sas d'entrée, probablement utilisés aussi comme garde-robes. On y trouvait également des latrines, mais elles étaient en encorbellement : la chambre du deuxième étage a conservé un couloir coudé couvert de dalles supportées par des corniches en quart-de-rond qui paraît de facture médiévale. Mais les bretèches furent remplacées, au XVI^e ou au XVII^e siècle, par un caisson maçonné en brique montant de fond, identifiable sur la face sud de la tour-porche, afin d'éviter les odeurs.



Fig. 15 – Sagonne, château, vue de l'arc bandé entre les contreforts de la tour-porche, traversé par la rainure de la herse, 2016. Noter sur le nu du parement les deux feuillures pour l'encastrement du pont-levis, et les consoles ménagées en hauteur pour accueillir l'axe des flèches et du contrepoids.



Fig. 16 – Sagonne, château, chapiteau de la salle du rez-de-chaussée de la tour résidence, dans l'angle nord de celle-ci, et porte menant à la tour nord, 2016.

La partition se répétait au deuxième et au troisième étage; néanmoins, à ce niveau, la cloison entre les deux chambres n'était plus maçonnée, ou en tout cas n'était pas en liaison avec le mur sud. Au quatrième étage, seuls les pignons recevant les cheminées étaient maçonnés, les chambres étant séparées par des cloisons en pans de bois du chemin de ronde qui régnait à ce niveau. Enfin, la disposition du galetas est inconnue, mais on sait par le dessin d'Émile Sagot qu'il y existait des cheminées encore de belle taille pratiquées au revers des crêtes de pignons et de la souche montant des étages inférieurs.

L'inventaire de 1632 indique que toutes les chambres de la tour-résidence, ainsi que leurs garde-robes, étaient lambrissées, mais il est impossible de savoir à quelle époque ces lambris avaient été appliqués.

Le rez-de-chaussée voûté. Au rez-de-chaussée, la tour-résidence ne possédait qu'une salle, située au nord du passage³⁷. Cette salle était voûtée sur ogives à baguette rectangulaire encadrée par deux larges cavets, retombant sur des colonnettes engagées sommées de chapiteaux à crochets volumineux et à bases marquées de tores dont le style semblerait accuser le début du XIII^e siècle, n'était l'anachronisme d'une telle datation par rapport au reste de la construction (fig. 16); comme il ne paraît pas s'agir d'un remploi, on peut mettre ce décalage au compte d'un historicisme manifeste. S'agit-il d'une lubie de maçon, ou d'une volonté de maître d'ouvrage, on l'ignore. Mais on constate le même phénomène à la tour de Jouy, voisine de Sagonne, bâtie par le chancelier Pierre de Giac probablement dans le dernier quart du XIV^e siècle³⁸. La présence de cette voûte est la seule raison d'être possible du contrefort plat flanquant la face sud de la tour-résidence; on peut supposer que ce contrefort avait pour but de raidir le mur et de remédier à son affaiblissement dû aux percements.

La seule porte originelle de la salle, de la fin du XIV^e siècle, se trouve dans la grande vis au sud; il s'agit d'une porte rectangulaire simple à larges chanfreins. Toutes les autres baies, fenêtres ou fentes de jour qui pouvaient y exister ont été remplacées à l'époque de Mansart. On remarque deux exceptions néanmoins. La fenêtre sud conservait, avant les restaurations récentes, la partie supérieure d'un encadrement en arc segmentaire chanfreiné médiéval (fig. 18); on l'a restaurée en lui donnant la grande hauteur qu'elle devait avoir au temps de Mansart, mais il n'est pas sûr qu'elle ait été aussi haute à l'origine. Par ailleurs, la porte rectangulaire menant à la chambre de la tour nord est, elle aussi, bien médiévale, avec un encadrement pourvu d'un large chanfrein cohérent avec les autres éléments de décoration de la fin du XIV^e siècle, en particulier celui de la porte donnant dans la grande vis. Cet encadrement est parfaitement liaisonné avec la colonnette d'angle, ce qui confirme clairement que les chapiteaux résultèrent d'un anachronisme volontaire (fig. 16). La petite chambre de la tour nord, à vocation probable de resserre, est couverte d'une voûte d'arêtes qui pourrait ne remonter qu'au XVII^e siècle.

La salle était pourvue d'une grande cheminée dont la hotte plate était portée par de fines colonnettes recevant un arc surbaissé (fig. 17); le contrecœur de cette cheminée a été profondément modifié dès la fin du XV^e siècle pour y pratiquer une porte dont le linteau sculpté est visible de l'extérieur. Il est vraisemblable que cette salle a servi primitivement de cuisines, et qu'elle a été remplacée ultérieurement par la cuisine extérieure autrefois située au sud-est de la tour-résidence.

La grande salle. En empruntant la grande vis du côté cour, on monte au premier étage et l'on pénètre dans la grande salle par une très belle porte encadrée d'un double tore à chapiteaux feuillagés, marqué par des bases buticulaires, caractéristique de la production princière de la fin du XIV^e siècle; on en retrouve de parfaitement similaires à Pierrefonds, ou encore au palais ducal de Moulins. La salle s'éclaire côté oriental par deux fenêtres

37. L'inventaire de 1632 (voir Annexe 3, note 1) mentionne au-dessous de cette salle un niveau de caves, mais il n'en existe pas de trace, de telle sorte qu'on peut penser qu'il s'agit d'une erreur.

38. Voir Buhot de Kersers 1875-1898 et 1996, t. VII, p. 153-162. Pierre de Giac n'acheta la terre qu'en 1374; dès 1377, il s'intitulait sire de Jouy dans un hommage au duc de Bourbon.

encadrant le contrefort plat extérieur ; seule la haute et étroite fenêtre sud, restaurée avec un appui pseudo-médiéval, avait conservé avant la restauration son tympan mouluré d'un cavet, pourtant non médiéval ³⁹. La grande, totalement éventrée, a été restaurée avec un encadrement à cavet pseudo-Mansart et sans appui (fig. 18). Quoi qu'il en soit, leurs embrasures couvertes de voûtes segmentaires prouvent que des ouvertures existaient au Moyen Âge. En revanche, la fenêtre restituée dans la façade ouest n'a peut-être pas existé dans l'état originel.

Du côté nord subsistent les restes, partiellement restaurés, des piédroits d'une cheminée monumentale ; ils présentaient frontalement deux épaisses colonnettes se détachant du mur par une face courbe, supportant autrefois une frise moulurée de feuillages en guise de chapiteaux, et un manteau à coffre vertical marqué par une grande corniche abondamment moulurée. À côté de la cheminée, une embrasure médiévale conduisait à une fenêtre, ou une porte donnant au chemin de ronde voisin.

La chapelle gothique. Le mur sud de la grande chambre a été entièrement remonté, malheureusement sans que l'on dispose d'un relevé des restes permettant une critique

39. La présence de ces moulures est plutôt indicative des fenêtres élargies par Mansart, alors que les fenêtres médiévales ont un encadrement légèrement mouluré.



Fig. 17 – Sagonne, château, travée nord de la salle du rez-de-chaussée et contrecœur de la cheminée de la grande salle, vue prise en 1979 avant restauration par Daniel Bontemps (MAP, cl. MH 296108).



Fig.18 – Sagonne, château, ouvertures au rez-de-chaussée et au premier étage du « donjon », face orientale, vue prise en 1979 par Daniel Bontemps (MAP, cl. MH 296091, extrait).

40. Dans une vitrine sont exposés des éléments de réseau trouvés lors du démontage de l'épaississement Mansart, peints en rouge, qui étaient probablement des éléments du fenestrage – à moins qu'il ne s'agisse d'éléments du décor des oratoires.

41. Le mur sud conserve le piédroit et le départ d'arc d'une porte à feuillure extérieure, immédiatement suivie par un renforcement mural sur la droite formant le reste probable d'un conduit de cheminée; tout ceci a été intégré dans une embrasure moderne reconstruite « à la Mansart » dont il ne semble pas avoir existé trace avant la restauration. De l'autre côté, la reconstruction moderne du mur de séparation avec la grande salle ôte tout espoir de restituer les dispositions primitives, et l'on peut s'interroger sur les raisons qui menèrent les restaurateurs à y ménager une porte en 1991-1992 à l'extrémité orientale. Voir à la MAP l'étude préalable n°54/90 de l'ACHM Pierre Lebouteux, produite en 1990, dossier photographique (la porte avait été commencée préalablement à cette étude).

d'authenticité des deux portes restituées. De l'autre côté, au sud, la chapelle gothique voûtée (fig. 9, g) a été redécouverte en 1992; elle avait été transformée par Mansart en une simple antichambre de la nouvelle chapelle qu'il avait placée à l'ouest dans la tour-porte. L'architecte de Louis XIV avait fait démonter la voûte médiévale pour la remplacer par un plancher, mais il fallut épaissir le mur oriental de la chambre pour supporter le porte-à-faux de l'étage supérieur. Ainsi avaient été noyés les départs de deux ogives, leurs culots, ainsi que l'enduit médiéval. Lors des restaurations, l'épaississement a été à son tour démonté, faisant apparaître le décor originel; il a fallu néanmoins remonter un arc en plein cintre pour reprendre le porte-à-faux à nouveau créé.

La chapelle était couverte de deux travées de voûtes d'ogives au profil identique à celui du rez-de-chaussée (fig. 19); les ogives retombaient sur des consoles représentant des anges assis en tailleur, aux ailes et aux bras déployés qui tenaient probablement des phylactères (un seul est conservé). Au centre du mur est se trouvait une grande baie couverte en berceau brisé; de par sa taille, on peut supposer qu'elle était divisée en trois lancettes surmontées par un réseau flamboyant, mais elle fut remplacée du temps de Mansart par une fenêtre rectangulaire (fig.18) ⁴⁰.

De part et d'autre de cette fenêtre demeurent deux colonnettes engagées au profil octogonal, couronnées de chapiteaux à la corbeille ornée de deux rangs de feuilles de chêne blanches sur fond bleu. L'inventaire de 1632 citait « aux deux côtés de l'autel deux oratoires dans l'épaisseur de la muraille ». On peut penser que les deux colonnettes marquaient l'extrémité de ces oratoires, probablement simplement délimités par des cloisons ajourées ⁴¹.

Cette chapelle était entièrement peinte, comme le confirme l'inventaire de 1632. La restauratrice a identifié deux couches picturales ⁴² : la première, visible tout en haut du mur sud, est à peine discernable, alors que la deuxième conserve de très beaux restes, remis en valeur en 1992. Le décor était divisé en trois registres. Jusqu'au niveau des tailloirs des deux colonnettes engagées, à 2,10 m de hauteur, se trouve une peinture ocre jaune rythmée par un quadrillage de doubles lignes blanches ⁴³. Au-dessus prend place une large bande peinte en rouge encadrée de deux bandes plus minces ocre jaune, dans laquelle étaient représentés dans des médaillons des figures de saints – une seule est reconnaissable, un personnage auréolé tenant un livre d'une main ⁴⁴. Enfin, au-dessus d'une bande blanche prend place le registre majeur, dominé sur l'écoinçon nord du mur oriental par un ange auréolé aux ailes déployées de couleur marron foncé, agenouillé les mains jointes sur un fond doré quadrillé. Malheureusement, la peinture de l'écoinçon symétrique a disparu ; on serait tenté de voir ici une scène d'Annonciation, où la Vierge se serait trouvée dans l'écoinçon sud, séparée de l'archange Gabriel par l'archivolte de la fenêtre soulignée par une bande de rinceaux blancs sur fond rouge. Sur le mur latéral nord demeurent quelques restes d'une peinture représentant un décor d'arbustes à longues feuilles blanches sur fond vert, recouvrant un fond plus ancien.

42. Rapport final du 6 septembre 1995 rendu par Véronique Quaglio (Archives de la DRAC Centre-Val de Loire).

43. La restauration de ce registre bas a été prolongée jusqu'au piédroit restitué au nord de la baie ; or ce piédroit a été maintenu dans son état Mansart, l'ébrasement ayant été rétréci à cette époque en démontant les piédroits médiévaux. La lecture induite par la restauration de la peinture est donc faussée en ce qui concerne ce point précis, même si l'on peut supposer que le carroyage blanc sur fond jaune se prolongeait sur les faces de l'embrasure de la fenêtre.

44. François Spang-Babou pense que le personnage tient des clefs dans sa main gauche, mais ce détail n'est pas explicite et pourrait être aussi bien interprété comme une étoile. La restauratrice n'a pas identifié ce détail avant restauration.



Fig. 19 – Sagonne, château, travée orientale de la chapelle, 2016.

45. D'azur à la bande d'argent cotoyée de deux cotices d'or potencées et contre-potencées, au lambel de gueules brochant sur le tout (voir Annexe 1).

46. Voir l'étude préalable n°54/90 de l'ACMH Pierre Leboutoux, produite en 1990, dossier photographique (MAP).

47. Cette vis a été récemment mise en valeur par Jean Guillaume dans son article consacré aux premières innovations du gothique tardif (Guillaume 2010, p. 214-215).

Enfin les arcs, peints en jaune et bleu, sont décorés sur leurs faces d'une frise de grecques bleues sur fond jaune, les « cotices d'or potencées et contre-potencées » qui sont le motif héraldique dominant des Sancerre ⁴⁵.

L'accès primitif à la chapelle depuis la grande salle devait s'effectuer à l'extrémité occidentale de la cloison qui les séparait : c'est d'ailleurs la seule ouverture qui soit visible dans les anciennes photographies ⁴⁶, mais elle a été restituée... murée. Le mur ouest de la chapelle était probablement percé d'une petite porte pour aller dans le local de la herse situé au revers, qui devait servir de sacristie ; cette ouverture a été transformée en porte à double battant lorsque cette sacristie est devenue la chapelle de Mansart, entièrement peinte en trompe-l'œil. Une autre porte a été ouverte dans le mur sud à la même époque pour donner accès à la chambre du Roi qui fut accrochée par Mansart entre la tour-résidence et la grosse tour.

On ne détaillera pas la chapelle de Mansart, dont la peinture a été restaurée à deux reprises ; on se contentera de noter, dans son angle sud-est, un escalier voûté en bâtière pratiqué dans le mur de la tour-résidence pour descendre à la tourelle d'escalier en vis de la grosse tour, dont on a vu qu'elle était antérieure, les niveaux ne correspondant pas entre les deux bâtiments. Une porte au bas de ce couloir donnait autrefois sur des appentis probablement ajoutés après la Révolution, remplaçant les cuisines classiques et la chambre du Roi.

Cheminées et décors des étages supérieurs. Seule la grande chambre du deuxième étage a été partiellement restaurée, et couverte par un toit de tôle ondulée en appentis. On y accédait autrefois par une porte ouverte depuis la grande vis, aujourd'hui inaccessible ; cette porte rectangulaire était décorée par deux coussinets sculptés de façon sophistiquée, semblant montrer que l'étage avait un statut élevé. Elle possède une grande cheminée au décor géométrique plus sobre qu'au niveau inférieur, pourvue d'un manteau à coffre dont la plate-bande a été refaite (fig. 20) ; une grande fenêtre y est ménagée dans une embrasure évasée dotée de bancs de veille. Extérieurement, on voit sur les photographies anciennes que les piédroits originels étaient conservés, ainsi que l'appui médiéval, qui ont été intelligemment préservés pendant la restauration ; il s'agissait d'encadrements assez sobres, moulurés par un cavet bordé extérieurement d'une baguette cylindrique délimitant un second cavet plus petit (fig. 21). On retrouve le même profil au seul piédroit conservé de la fenêtre de la petite chambre de l'étage.

La petite chambre voisine est moins bien conservée ; on y voit le montant d'une cheminée très sobre, ainsi que les restes d'une fenêtre à coussiège.

Au troisième étage ne demeurent que des restes des cheminées sur les ruines des pignons ; le coffre du manteau de la cheminée de la chambre avait une décoration plus riche qu'à l'étage inférieur, mais l'accès à l'étage se pratiquait par une porte sans décor. Enfin le quatrième étage, celui du chemin de ronde, a laissé quelques traces : la porte venant de l'escalier en vis, les deux portes du chemin de ronde desservies par le même escalier, et enfin les saignées des supports de la structure de la charpente à portique (fig. 22).

Le galetas existant sous la charpente n'était pas accessible depuis l'escalier, ce qui laisse supposer l'existence d'un escalier de bois intérieur depuis le quatrième étage.

La grande vis. Chef d'œuvre de la composition, la grande vis placée dans une tourelle carrée est une production typique de la fin du XIV^e siècle ; elle est ici de dimensions modestes (un peu plus de 4 m de largeur de face pour moins de 3 m de profondeur), pour une hauteur totale de 30 m hors toiture, mais y compris la chambre supérieure, ce qui lui confère un extraordinaire élancement ⁴⁷. Elle s'élève d'un seul jet jusqu'au niveau de la



Fig. 20 – Sagonne, château, cheminées du deuxième et du troisième étage du pignon nord avant restaurations, vue prise en 1979 par Daniel Bontemps (MAP, cl. MH 296106).

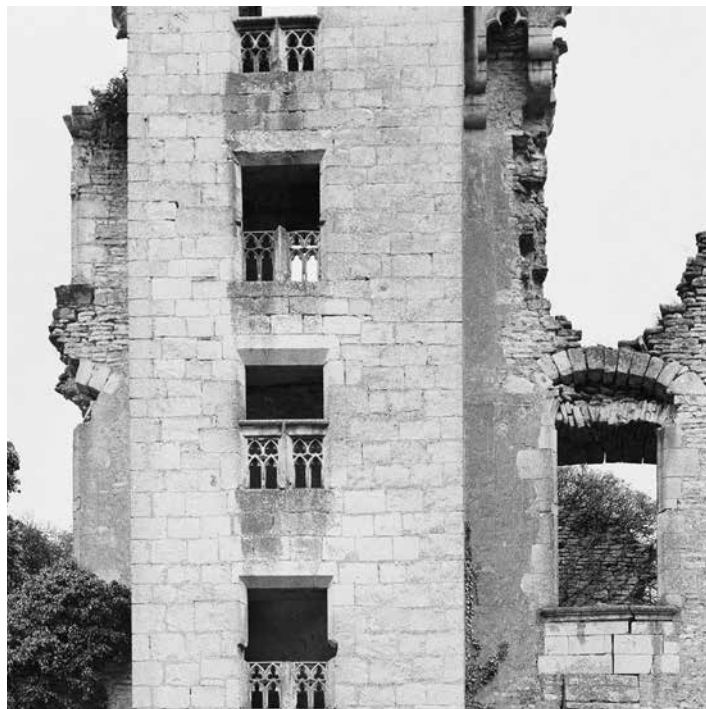


Fig. 21 – Sagonne, château, ouvertures du deuxième et du troisième étage de la façade est de la tour-résidence, vue prise en 1979 avant restauration par Daniel Bontemps (MAP, cl. MH 296091, extrait).

deuxième console des mâchicoulis, où elle est marquée par un encorbellement en continuité des mâchicoulis voisins qui lui fait gagner quarante centimètres de largeur frontale (fig. 23). Son élévation est interrompue à nouveau par le larmier qui court tout au long du mâchicoulis, qui la solidarise visuellement une dernière fois à la façade de la tour-résidence, avant de continuer sous forme d'une tour carrée indépendante, cantonnée sur ses faces extérieures par trois bretèches-mâchicoulis plus décoratives que fonctionnelles, et ouverte par deux hautes fenêtres à meneau ; cette dernière partie est la chambre haute qui méritera qu'on s'y attarde.

Sur sa face orientale se superposent une porte rectangulaire simplement chanfreinée et huit fenêtres également rectangulaires dont les encadrements supérieurs sont régulièrement espacés. Chacune des baies à l'encadrement chanfreiné possède en partie basse une allège formée par deux panneaux élégamment ajourés chacun de deux petites lancettes trilobées surmontées de trilobes finement sculptés, inscrits dans un triangle curviligne, séparés par un montant qui sert de support à l'appui.

Seule la troisième fenêtre comptée depuis le bas, située au niveau de l'étage d'apparat, fait exception : le panneau gauche y était sculpté seulement d'un quadrilobe ajouré⁴⁸. Il est possible qu'il ait été prévu d'y placer un panneau aux armes de Sancerre, même si l'on ne voit aucune trace d'un dispositif de scellement au revers.

La chambre haute. Au-dessus de l'escalier en vis prend place une petite chambre haute, qui n'était pas accessible directement par la vis, mais seulement depuis le galetas voisin. Un petit raccord charpenté, dont subsistent les solins verticaux sur les faces de la tourelle, couvrait le passage du galetas à la porte de la chambre, qui était encadrée par les chevrons de la charpente reposant sur des consoles sculptées. La porte rectangulaire était particulièrement soignée dans son décor, où

48. Ce panneau a été remonté de façon inexplicable à droite de l'appui lors des restaurations, alors que les photographies anciennes attestent, sans doute aucun, qu'il se trouvait à gauche.

l'on retrouve les moulurations utilisées dans les fenêtres du deuxième étage, agrémentées à chacun des coins supérieurs par des demi-trilobes ajourés amortissant les encoignures (fig. 22).

On ne peut malheureusement accéder à l'espace aujourd'hui, et il ne semble pas que les travaux de restauration de l'arase des murs aient été accompagnés par des relevés intérieurs lorsqu'ils ont été menés. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que cette chambre haute était réservée au propriétaire ou à ses invités de marque ; il s'agissait d'un petit cabinet lui offrant de larges vues sur les alentours.



Fig. 22 – Sagonne, château, face ouest (intérieure) de la tourelle d'escalier, avec l'embrasure de la fenêtre nord du deuxième étage, vue prise en 1979 par Daniel Bontemps (MAP, cl. 296105).

Si la mode de ces chambres hautes sur tour d'escalier est avérée dans l'architecture de la seconde moitié du XV^e siècle, l'hypothèse a été récemment avancée qu'elle serait apparue dès le dernier tiers du XIV^e siècle au Louvre, à Saumur et à Lusignan⁴⁹. Pourtant, en ce qui concerne le Louvre, on peut avoir un doute sérieux : en effet, la description de la grande vis par Henri Sauval – qui n'évoque pas une chambre haute, mais seulement le nombre de marches permettant d'accéder à la terrasse sommitale⁵⁰ – n'est pas suffisante pour en déduire la présence d'une telle chambre haute. À Saumur, il est certain que la grande vis était

49. Sur la chambre haute dans la deuxième moitié du XV^e siècle, voir Marchant-Salcedo 1998 qui a étudié le concept de la chambre haute à partir des exemples plus tardifs du château de Gien. Sur l'apparition dans le dernier tiers du XIV^e siècle, on renvoie à l'étude du Louvre par Alain Salamagne (Salamagne 2010), en particulier p. 100-110; voir aussi Guillaume 2010, qui considère la chambre haute comme un des « legs » de l'architecture du XIV^e à celle du siècle suivant.

50. Supposition émise par Alain Salamagne dans l'article cité ci-dessus. L'auteur part du nombre de marches (quarante-et-une) fourni par Sauval pour la petite vis qui montait à la terrasse sommitale, et en déduit que le dénivelé de 6,65 m impliquait l'existence d'une chambre haute. Mais l'auteur espère que Sauval n'a pas fait une confusion dans le décompte des marches avec la vis de la tour de la Fauconnerie, qui en avait également quarante-et-une; par ailleurs, il formule l'hypothèse que cette chambre haute, carrée (donc en encorbellement sur la grande vis qu'il suppose polygonale), aurait été couverte d'un toit en bâtière, ce qui entre en contradiction avec l'existence d'une terrasse en partie haute.



Fig. 23 – Sagonne, château, face ouest de la tour d'escalier, vue prise en 1979 avant restauration par Daniel Bontemps (MAP, cl. 296089).

couverte par une flèche ou pinacle, contrairement aux hypothèses nouvellement formulées⁵¹. Le seul cas que l'on peut retenir est celui de la vis de l'aile nouvelle du château de Lusignan bâtie par Jean de Berry, telle que peinte dans les *Très Riches Heures* : il s'agissait ici, à vrai dire, d'un belvédère en encorbellement à la façon d'un hourd, fermé par un colombage. En revanche, on connaît bien le cas des deux chambres hautes superposées à la grande vis de l'hôtel d'Artois-Bourgogne à Paris, construites par Jean sans Peur vers 1410, mais il s'agissait ici de véritables chambres à coucher, non de cabinets d'études.

On se gardera certes d'affirmer ici que la grande vis de Sagonne avec sa chambre haute fut le premier exemple de la formule. Car cette chambre haute constitue ni plus ni moins qu'un belvédère couvert, d'où l'on pouvait, à l'abri des intempéries ou d'un soleil trop vif, admirer les alentours ; de tels belvédères étaient courants depuis la grande vis du Louvre, mais ils étaient ouverts : on n'en trouvait pas moins de deux sur les vis sud et ouest du château de Saumur. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'un cabinet d'étude comme on se plut à en aménager un demi-siècle plus tard, en les pourvoyant de commodités plus importantes, à commencer par une cheminée.

L'exemple contemporain, quoique probablement postérieur de quelques années, du château de Chevenon, où existent deux chambrettes reliées par une petite vis accolée à la tourelle principale, montre que probablement dès le début du XV^e siècle l'idée de ces belvédères-cabinets couverts commençait de se répandre⁵².

Les cuisines médiévales

Avant de clore cette évocation du château médiéval de Sagonne, il est bon de citer d'un mot le bâtiment des cuisines qui se trouvait au sud-est de la tour-résidence (fig. 4). Il a été entièrement détruit par Mansart, mais l'inventaire de 1632 l'identifie formellement : « cette magnifique cuisine qui n'est à proprement parler qu'une cheminée faite comme celle qui est au Palais à Paris ». En 1989 et 1990, un sondage des niveaux superficiels a été réalisé ; on en donne le compte rendu sommaire de l'époque⁵³. Selon ce compte rendu, et en se fondant sur la référence donnée en 1632 à la cuisine du palais de la Cité à Paris, on peut restituer une cuisine à cheminée centrale carrée à hotte conique, d'un modèle répandu dans l'architecture seigneuriale à partir du XIV^e siècle. Il en demeure une non loin, encore assez bien conservée au château de Bannegon, qui n'a jamais été étudiée⁵⁴.

Si le rez-de-chaussée de la tour-résidence était la cuisine originelle, la cuisine disparue aurait pu constituer celle construite par les Amboise pour desservir leur château après 1454 ; mais cette hypothèse relève évidemment de la pure spéculation.

Un château tout entier bâti par et pour le maréchal de Sancerre

Si l'on excepte son assiette fossoyée qui remonte probablement au temps des Ebe de Charenton, le château de Sagonne, pour sa partie médiévale monumentale, est un ensemble entièrement attribuable à Louis de Sancerre, maréchal puis connétable de France. Les détails d'architecture présents, tant dans l'enceinte externe et dans son châtelet d'entrée, que dans les éléments majeurs intérieurs à l'enceinte, grosse tour et tour-résidence, sont suffisamment homogènes pour autoriser une telle proposition. On ignore à quelle date précise le maréchal prit possession de la seigneurie, à la suite du don que lui en avait fait son oncle Jean de Sancerre, seigneur de Sagonne ; on peut penser que son premier acte connu en tant que seigneur de Sagonne, celui de la création des foires en 1384, était postérieur de quelques années déjà à cette prise de possession et au lancement du chantier de construction.

51. Alain Salamagne suppose, dans son article cité note 49, l'existence d'une chambre haute en interprétant la miniature des *Très Riches Heures* (Salamagne 2010, p. 110, fig. 23). Or, dans la monographie sur Saumur parue en 2010, Emmanuel Litoux a conclu de façon argumentée à l'existence d'une flèche (Litoux et Cron [dir.] 2010, p. 65 et p. 111-112) et il en a fait, de façon plus éclatante encore, la démonstration dans son article consacré à l'interprétation de la miniature (Litoux 2011), en particulier p. 68 avec une juxtaposition péremptoire de la miniature, d'une photographie et d'un plan. C'était d'ailleurs déjà la proposition de Mary Whiteley (Whiteley 1989). On n'entrera pas ici dans l'interprétation de la structure prise à tort par Alain Salamagne pour une chambre haute, qui était un couloir juché sur le pignon de l'aile est (communication d'Emmanuel Litoux).

52. Sur Chevenon, voir note 55.

53. « Il est possible de restituer partiellement à partir de deux bases de piliers engagées, et de la lecture des élévations, le plan d'une cuisine médiévale dont l'équipement se compose d'un foyer avec une hotte formant un arc surbaissé, et d'un puits aménagé dans l'épaisseur du mur est. Cette construction, non fouillée, est celle d'une cheminée sarrazinienne (*sic*) de 25 m² d'emprise au sol et de 3 m de hauteur. La sole du foyer se compose de tuiles dressées sur champ ; au sud un cendrier permet d'évacuer les résidus de combustion. Pour faciliter le lavage "à grande eau", une rigole en pendage depuis le puits vers l'ouest doublée d'un joint d'étanchéité en argile fin XV^e s., conservé uniquement dans les élévations, le nouveau dallage supprime le pendage du sol côté ouest de cette pièce et la rigole devient une canalisation » (Extrait d'une note de compte rendu portant le logo du Conseil général du Cher).

54. Voir Buhot de Kersers 1875-1898 et 1996, t. III, p. 82-85. Plus récemment, voir la notice de Olivier Trotignon mise en ligne le 1^{er} septembre 2018 sur <<http://berry.medieval.over-blog.com/article-la-cheminee-sarrazinienne-du-chateau-de-bannegon-cher-116470230.html>>.

Il serait hasardeux d'émettre quelque hypothèse sur la datation relative entre l'enceinte et les bâtiments intérieurs, d'autant que, comme on l'a vu, ceux-ci relevèrent de deux phases de programmation différentes qui, sans être éloignées dans le temps, révèlent un changement profond. L'édifice qui résulta de cette genèse est, en définitive, un peu déroutant, entre le palais princier inspiré par les chantiers de Charles V et des princes des fleurs de lys, et les hautes tours en « faisceaux de chandelles » qui se multiplièrent à partir du XV^e siècle. Il est intéressant de le comparer avec le programme de l'édifice qui fut bâti à Chevenon dans les dernières années du XIV^e siècle ou au commencement du siècle suivant, constitué par une grande tour-résidence flanquée vers l'extérieur par deux tours circulaires, et percée en son centre par un passage d'entrée vers une cour intérieure, flanquée par deux tourelles sur contrefort ; à cette façade « militaire » répond au revers une façade plus avenante, dominée par une haute tourelle d'escalier à chambre haute. Une telle comparaison se limite évidemment au programme, tant les styles diffèrent, entre la mise en œuvre d'un chantier princier et de celui d'un officier de la couronne, même s'il s'agissait d'un homme bien connu de Louis de Sancerre comme le fut Jean de Chevenon⁵⁵. De plus, la mise en œuvre unitaire de Chevenon a évité le tâtonnement perceptible à Sagonne du fait des deux programmes successifs.

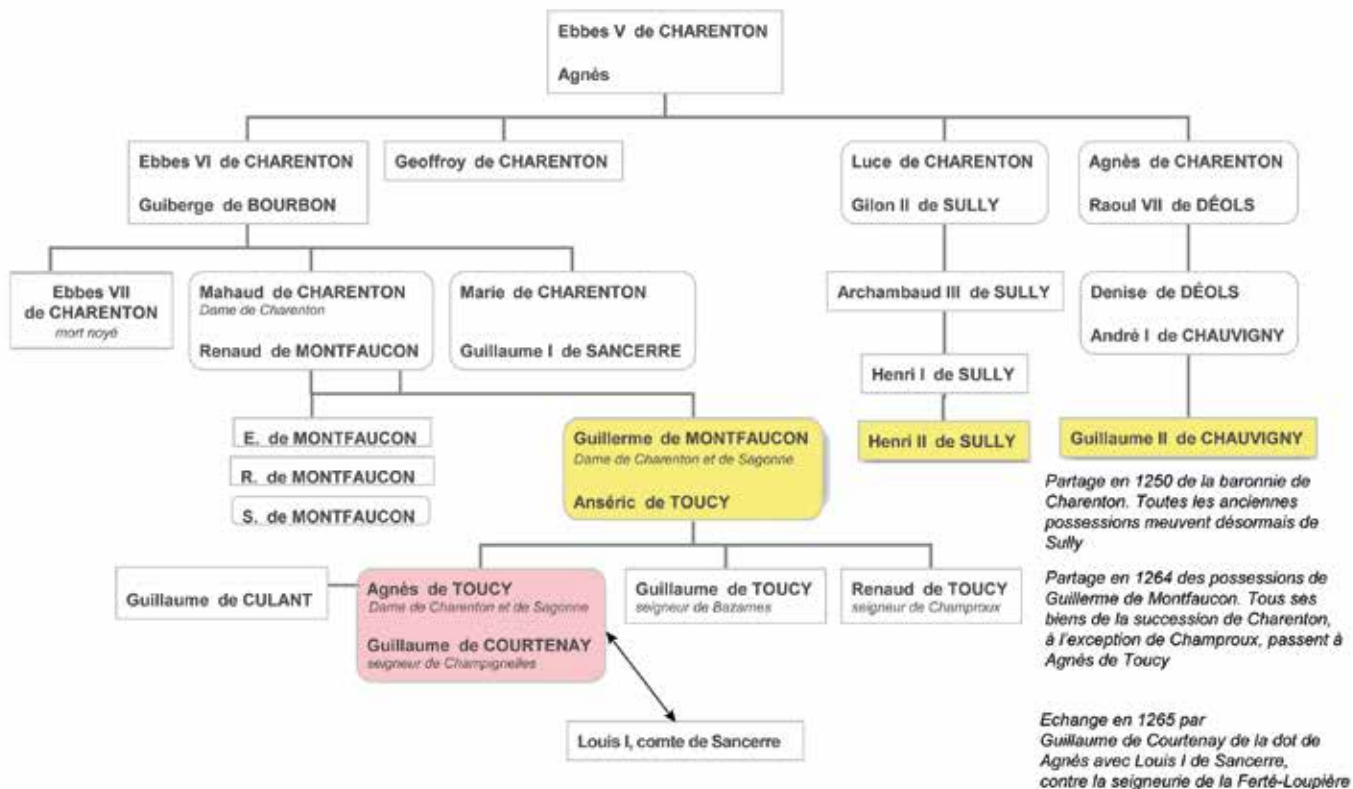
En définitive, Sagonne est un monument attachant, révélant la personnalité de son maître d'ouvrage ; prince-soldat, probablement plus souvent sur les champs d'opérations que dans sa seigneurie à surveiller le chantier, il fut soucieux néanmoins de marquer le lieu qu'il avait reçu de ses oncles et qu'il choisit comme point d'attache, par un château lui ressemblant, dominé par le morceau de bravoure de sa grande vis dressée comme un étendard au-dessus des doux vallonnements du Berry.

55. Sur Chevenon, voir Bardin 1987, qui tend à attribuer le bâtiment conservé à Huguenin de Chevenon, capitaine de Vincennes, dans les années 1390. Comme Jean Guillaume (Guillaume 2010, p. 320 n. 6), j'aurais tendance à attribuer l'œuvre visible actuellement à son frère Jean de Chevenon, qui lui succéda comme capitaine de Vincennes et qui racheta le château au début du XV^e siècle à son neveu, car il était considéré comme l'un des plus riches écuyers de France (*dictus Johannes de Chevenon tenebatur et reputabatur divior scutifer de regno nostro* [Arch. nat., X1a 72, fol. 169, cité par Bossuat 1933]). Il avait exécuté pour le roi une mission auprès de Louis de Sancerre en 1390, et fut l'un des (assez nombreux) exécuteurs testamentaires du connétable.

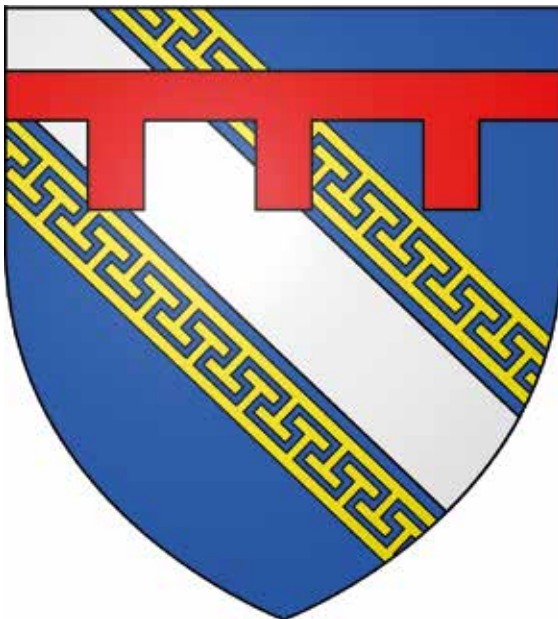
Crédits photographiques : fig. 3, 10, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23 (MAP) ; fig. 5, 8, 11, 15, 16 (J. Mesqui) ; fig. 6, 19 (D. Hayot) ; fig. 12 (coll. personnelle).

ANNEXE 1

La succession de Charenton



Transmission de Sagonne de la famille de Charenton à la famille de Sancerre au XIII^e siècle (arbre simplifié).



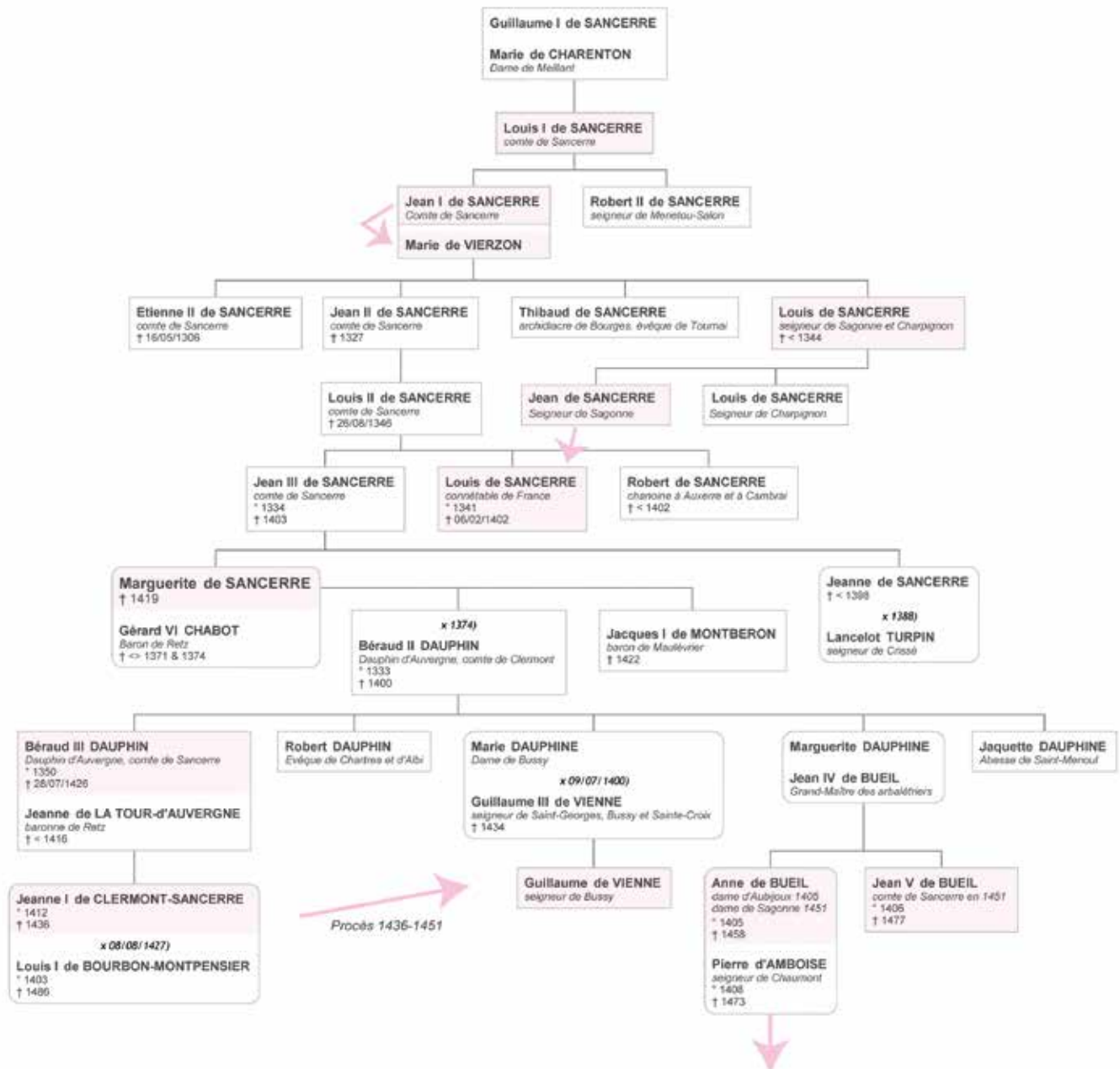
Armes du connétable de Sancerre.



Gisant du connétable Louis de Sancerre à Saint-Denis.

ANNEXE 2

La dévolution de Sagonne dans la famille de Sancerre



Transmission de Sagonne à l'intérieur de la famille de Sancerre jusqu'à la famille d'Amboise (arbre simplifié).

ANNEXE 3

[1632, septembre] ¹

Extraits d'un inventaire du château de Sagonne

Archives départementales du Cher, E 285*

Descriptions du chasteau et bourg par les distances

Le chasteau et bourg de Sagonne est distant de huict lieues de Chasteauneuf, quatre de Verrières, neuf de Bourges, dix de Molins, huict de Souvigny, sept de Nérès, une de Cencoins, quatre de Veudre, cinq de St-Pierre, quatre d'Aisnay, six de St-Amand, deux de Banegon, deux de Germigny, trois de Lury Polligny, deux de Grossouvre, neuf de la Charité.

Bastimens

Led. chasteau de Sagonne est grand et fort, entouré de larges fossés plains d'eau vive. Les bastimens, tours et portaulx font les huict partz de neuf de l'enceinte. Il y a huict tours rondes et deux portaulx carrés. L'ung desdits portaulx pour l'entrée du chasteau est le plus grand et l'autre pour aller au jardin.

Portail

La grand portail est fort et vaulté au premier estage, la montée dans l'espeuseur de la muraille. Il y a cheminées dans les trois chambres dudit portail, plusieurs cabinets et deux tours en forme de cul de lampe au-devant dudit portail, lequel est couvert d'ardoise enfaisté de plomb avec fleurons et girouettes. Le bas dudit portail est une retraicte ou y a cheminée pour loger les soldats en temps de guerre.

Tours

Des huict tours rondes il y en a deux aux deux bouts du grand bastiment. Lesdites deux tours sont plus larges et plus eslevées, et dans lesquelles il y a en chacune trois chambres avecq cheminée; dans les autres six tours il n'y a en chacune que deux chambres à cheminée.

Donjon

Au milieu de la closture et place dudit chasteau de Sagonne est le donjon le plus beau et mieux basti qui soit en France, haut, eslevé, mascoülisé de pierre grande belle et blanche, avec tout la ornementation que se peut imaginer de tourelles, culs de lampes, retraictes, tour d'orloge, pavillon du grand escalier, et autres enrichissemens. Il est couvert d'ardoise, enfaisté de plomb, goustieres, chevallez et eschenaulx qui ont esté de nouveau resjuins, resouldez et mis en fort bon estat, ayant esté mesme fait sur les trois montées et escaliers à viz très bonnes portes avecq serrures fermant à clef, lesdites clefs depposées au fermier, savoir pour empescher que beaucoup de gens ne montent en hault dudit donjon pour lever du plomb ainsy qu'il s'est fait par le passé.

Donjon

Ledict donjon a huict toises de longueur et quatre de largeur le tout dans œuvre, je veulx dire le grand pavillon seulement, sans comprendre en cet espace les tours, tourelles, culs de lampes, grosse tour jointe audit donjon et tour de l'orloge.

Concistance du donjon

Le bas dudit donjon est une grande cave vaultée au-dessus une aultre cave aussy vaultée qui sert de magazin. Au dessus une belle chappelle vaultée et peinte, aux deux costez de l'autel deux oratoires dans l'espeuseur de la muraille, huict chambres en trois estages, plusieurs garderobbes et cabinets.

Perspective du donjon

J'ai apporté quatre perspectives des 4 costez du chasteau de Sagonne. Je me trouve empesché d'y distinguer la plus belle. Certainement ceste forme est parfaite et ravissante. Il n'y en a point en France qui y puisse estre comparée. Et la dame qui a faict faire et s'est plue au soing de ce superbe et magnifique bastiment du donjon n'y a recherché que la beauté, qu'elle a affecté et négligé les qualitez de la commodité, de l'ordre et de la cimétrie de Vitruve, et des logemens par appartemens qui se font en ce siècle aux grands édifices, pour s'attacher à l'apparence qui est toute externe. Mais certainement elle y a si bien rencontré que tous les manquemens en sont excusables, n'en déplaie à messieurs le marquis de Lermille et chevalier d'Esars qui n'approuvent ces masses de pierre. Ilz veullent des chambres, des salles et des cabinetz de plain-pied qui se font aux bastimens commungs, et blasment les eslevations des ouvrages au-dessus des entreprises vulgaires.

[*En marge*] Toutes les chambres, cabinets et garderobbes dudit donjon sont lambrissés incluses les poultries, sollives et mesme les chevrons du grenier et du grand escalier.

Il y a 170 marches ou degrez pour monter au haut dudit donjon.

Bastimens

En entrant dans la première court appelée basse court est à main gauche un grand corps de logis. Le dessous sont de grandes escuries pour XLV ou environ chevaux. Le dessus est un grand grenier carrellé.

A main droite le premier couvert est un corps de bastiment qui sert à mettre les cuves et faire le vin.

Un autre petit logement pour le concierge avecq la commodité de la tour plus proche.

Bastimens

Ensuite une grande grange, une escurie pour mettre huict chevaux et ung bon bastiment ou sont les fours. Au-dessus ung grenier ou j'ay faict mettre les aiz et planches au nombre de cinquante toises, lesquelles aiz avoient esté saisis sur ceulx qui avoyent mal pris les bois en la forest de la Roblaye déppendant dudit Sagonne.

De l'autre costé dans ledit bastiment soubz les cabinets du déppartement qu'on appelle de Madame est une escurie pour 4 chevaux. J'y ay mis mes chevaux pendant mon séjour à Sagonne.

Bastimens

Pour entrer dans la seconde court il faut passer soubz la voultre du donjon. Le portail ou passage est à ung coing de ladite court. À main droite est cete magnifique cuisine qui n'est à proprement parler que une cheminée faicte comme celle qui est au Palais à Paris. Plus avant est la desante en l'une des caves et au coing l'escalier pour monter au logement qualifié de Madame, qui seroit très bon et le plus commode de la maison s'il estoit racommodé. Les murailles, la charpenterie de la couverte sont très bonnes, il faudroit quelques planches, cloisons, carreaux, portes, fenestres et vitres.

Bastimens

[*En marge, concernant le paragraphe suivant*] Lesdites chambres et salle sont lambrissées.

À main gauche entrant dans ladite court est la principale montée ou escalier du donjon. Plus avant est le grand bastiment ou logement de Monsieur, qui

peult avoir treize toises de longueur sur quatre toises de largeur le tout dans œuvre. Par bas est une grande salle de huit toises de longueur qui n'a veue que du costé de la court, et une grande chambre au bout ou ont logé et logent encore à présent les fermiers. Aux extremitées de la salle et de la chambre sont deux tours rondes qui servent de cabinets et garderobbes. Il y a des cheminées dans les tours.

[En marge, concernant le bâtiment suivant] Lesdites galleries ont chacune treize toises de longueur. La haulte a dix piez de largeur.

Du 4^e costé de ladite court qui est le costé du jardin sont les galleries haultes et basses. La basse gallerye n'est séparée de la court que par une muraille d'appuy; il y a de grands pilliers de pierre d'une pièce qui soubstiennent la haulte gallerye. On passe par ladite gallerye basse pour aller au jardin. La haulte contient l'espace de ladite court et a son issue sur l'escalier pour aller au départment de Madame.

Grand bastiment de Monsieur

Au coing entre le donjon et le grand bastiment est une fort belle et agréable montée qui règne jusqu'à la grande salle haulte (on peut aussy monter par cest escalier pour entrer dans le donjon et en la chapelle). Ladite grande salle haulte huit toises de longueur sur quatre de largeur, le tout dans œuvre; il y a trois grandes croisées du costé du levant et deux du costé d'occident. Joignant ladite salle est la chambre qu'on appelle de Monsieur. Aux deux bouts dudit bastiment sont les deux grandes tours rondes ou il y a cheminée et qui servent de cabinetz et garderobbes. Il y a en celle proche de la chambre un passage pour aller au-dessus du portail du costé du jardin, ou sont les aysances, proche une petite montée à vis qui descend pour le pont du jardin. Et plus oultre est la gallerye qui conduit au logement qualifié de Madame. Au meillieu de ladite gallerye haulte est la porte pour entrer en la tour qu'on appelle la tour du trésor, ou se mettent les tictres et choses pertinentes. Il y a deux bonnes portes dont l'une est toute de fer et l'autre de boys fort espesse, en laquelle j'ay fait mettre une fort bonne serrure fermant à deux tours et demy.

Appartement de Madame

Dans le corps de logis appelé appartement de Madame. Au premier estage y a une fort belle chambre qui a veue sur la court et sur le jardin, et joignant une garderobbe et un cabinet, le tout avecq cheminée. Au-dessus autant, et oultre sur le cabinet y a ung autre fort gentil cabinet lambrissé et tapissé de

drap vert qui tout mangé de vers. On monte dans cedit cabinet par ung escalier faict sur ung cul de lampe fort propre. Par ladite montée on va dans une autre gallerye qui conduit en une tour qui souloit estre bien appropriée et lambrissée qu'on appelle la tour de l'Appoticaierie, à laquelle tour on passe par une montée de boys quy est en la basse court, que j'ay faict racommoder et ladite gallerye aussy qui estoit en péril éminent.

Jardin

Du costé de midy dudit chasteau est ung grand jardin contenant environ quatre arpens. Le lieu anciennement bien ordonné est les allées de bonne largeur ainsy qu'il paroist par les arbres qui restent dont les fruitz sont excellens y ayant esté apportés de la Bourdaisiere et de Touraine. À présent ce jardin est ung désert et ne sert bonnement que pour mettre paistre les bestiaux du fermier. Il y avoit une grande treille de muscatz et autres raisins escellens qui n'ont esté cultivés et le vert brouté en sorte que la plus grande partie des septz sont morts. J'ay faict retailler et labourer ce qui en reste, lesquelz rejectent de nouveau. J'ay faict aussy faire une pépinière de quinze cens saulvagerie de poiriers, cogniers, pruniers et cerisiers pour repeupler ce jardin.

(...)

Allée en terrasse

Entre le jardin et ledit estang est une fort belle et agréable allée en terrasse qui sert de chaussée à l'estang. Ladicte terrasse est soubstenue et revestue du costé dudit estang d'une muraille d'appuy, qui faict trouver ceste allée bien plus agréable ayant une veue sur ledit estang et sur une pellouze au dessus.

(...)

Fossés du chasteau

Les fosses d'autour le chasteau sont plains de bourbe et est grande nécessité de les curer et nettoyer comme aussy d'oster les trous qui sont autour et joignant les tours murailles du chasteau, et fauldra aussy reprendre le glassis desdits fossez du costé dehors.

Resepper les tours

Idem resepper quelques tours et y mettre de bons quarreaux de pierre dure et non geliffé.

1. Cet inventaire n'est pas daté dans le texte, mais il s'agit de l'inventaire réalisé en septembre 1632 à la suite de l'acquisition par le marquis de l'Aubespine, l'année précédente. Le rédacteur de l'inventaire avait déjà fait quelques travaux de remise en état du château puisqu'il indique avoir fait réparer l'appartement de Madame, et replanter le jardin.

Artaud 1876

A. Artaud, « Recherches historiques sur la forteresse de Jouy et le château de Sagonne », *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 2^e série, 3^e vol., 1876, p. 193-260.

Baluze 1708

Étienne Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, Paris, 1708, 2 vol.

Bardin 1987

Jean-Paul Bardin, *Chevenon*, Nevers, 1987.

Bossuat 1933

André Bossuat, « Le procès de la succession de Jean et Bernard de Chevenon au XV^e siècle », *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, t. XXVIII, 1933, p. 459-487.

Boyer et Latouche 1926

Hippolyte Boyer et Robert Latouche, *Dictionnaire topographique du département du Cher comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1926.

Buhot de Kersers 1875-1898 et 1996

Alphonse Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, 7 t., Bourges, 1875-1898 (rééd. Office d'édition du livre d'histoire, Paris, 1996).

Cachau 2009

Philippe Cachau, « Le château d'Hardouin-Mansart à Sagonne », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n° 177, 2009, p. 25-38.

Chenon 1921

Émile Chenon, « Les origines de Saint-Satur et de Sancerre : Notes archéologiques sur le Bas-Berry », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XL, 1921, p. 45-70.

Corvisier 1993

Christian Corvisier, « Blandy-les-Tours, le "Fort Chastel" des vicomtes de Melun, comtes de Tancarville. Étude monumentale », *Bulletin monumental*, t. 151, 1993, p. 261-277.

Des Méloizes 1901

Marquis Des Méloizes, « Une inscription votive découverte à Sagonne (Cher) », *Mémoires de la Société des antiquaires du Cher*, t. XXI, 1901, p. 1-8.

Deshoulières 1931

François Deshoulières, « Sagonne », dans *Congrès archéologique de France. Bourges*, Paris, 1931, p. 210-216.

Devailly 1973

Guy Devailly, *Le Berry du X^e siècle au milieu du XIII^e : étude politique, religieuse, sociale, et économique*, Paris, 1973.

Du Bouchet 1661

Jean Du Bouchet, *Histoire généalogique de la Maison royale de Courtenay justifiée par plusieurs chartes*, Paris, 1661.

Godefroy 1653

Denys Godefroy, *Histoire de Charles VI roi de France et des choses mémorables advenues durant 42 années de son règne, par Jean Juvénal des Ursins, Archevesque de Rheims*, Paris, 1653.

Guillaume 2010

Jean Guillaume, « Le legs du XIV^e siècle », dans *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Alain Salamagne (dir.), Tours, 2010, p. 210-222.

Kersers 1912

Louis de Kersers, « Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1912, p. 1-349.

Laugardière 1914

Vicomte de Laugardière, « Trois plaques de cheminée aux armes de Jules Hardouin dit Mansart, comte de Sagonne, et d'Anne Bodin, son épouse », *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1914, p. 307-314.

Litoux 2011

Emmanuel Litoux, « Le château de Saumur et son portrait dans les *Très Riches Heures du duc de Berry* », dans *Le Château et l'Art : à la croisée des sources*, Philippe Bon (dir.), t. 1, Mehun-sur-Yèvre, 2011, p. 53-83.

Litoux et Cron (dir.) 2010

Emmanuel Litoux et Éric Cron (dir.), *Le château et la citadelle de Saumur, architectures du pouvoir*, Paris, supplément au *Bulletin monumental* n° 3, 2010.

Longnon 1878

Auguste Longnon, *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436)*, Paris, 1878.

Mallard 1895

C.-N. Victor Mallard, *Histoire des deux villes de Saint-Amand et du château de Montrond*, Saint-Amand, 1895.

Marchant-Salcedo 1998

Sylvie Marchant-Salcedo, *La chambre haute : étude typologique*, mémoire de DEA, Jean Guillaume (dir.), université Paris IV, 1998.

Moulin 1983

Max Moulin, « Constructions de Mansart comte de Sagonne en Bourbonnais », dans *Culture et création dans l'architecture provinciale de Louis XIV à Napoléon III*, Jean-Jacques Gloton (dir.) Aix-en-Provence, 1983, p. 61-70.

Roudet 1883

L. Roudet, « Une visite à Sagonne », *Revue du Centre*, n° 9, 1883, p. 429-441.

Salamagne 2010

Alain Salamagne, « Le Louvre de Charles V », dans *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Alain Salamagne (dir.), Tours, 2010, p. 73-138.

Spang-Babou [s.d.]

François Spang-Babou, *Château de Sagonne. Mille ans de grande et petite histoire, s.l.n.d.* [en vente chez l'auteur et au château].

Thaumas de la Thaumassière 1679

Les anciennes et nouvelles coutumes locales de Berry, et celles de Lorris, commentées par Gaspard Thaumas de la Thaumassière, Bourges, 1679.

Thaumas de la Thaumassière 1689

Gaspard Thaumas de la Thaumassière, *Histoire de Berry*, Bourges, 1689.

Whiteley 1989

Mary Whiteley, « Deux escaliers royaux du XIV^e siècle : Les "grands degrez" du Palais de la Cité et la "Grande Viz" du Louvre », *Bulletin monumental*, t. 147, 1989, p. 133-154.

TABLE DES AUTEURS

Alix (Clément)

Pôle d'Archéologie d'Orléans, chercheur associé au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours (CNRS, UMR 7323), **189, 277**.

Andrault-Schmitt (Claude)

Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (Université de Poitiers/CNRS), **293**.

Bardelot (Philippe)

Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Cher, **311**.

Berchon (Anne-Isabelle)

Chargée d'études documentaires, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art du Cher, DRAC Centre-Val de Loire, **311**.

Bon (Philippe)

Attaché de conservation du patrimoine, président du Groupe Historique et Archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre (Ghamy), **75**.

Boudon (Françoise)

Ingénieur de recherches honoraire, Centre André Chastel (CNRS, UMR 8150), **147**.

Chancel-Bardelot (Béatrice de)

Conservateur général au musée de Cluny – musée national du Moyen Âge, **247**.

Croux-Chanel (Emmanuel de)

Docteur en Histoire, chercheur associé au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Tours (CNRS, UMR 7323), **153**.

Faisant (Étienne)

Post-doctorant, Sorbonne Université, Labex EHNE/Centre André Chastel, **177**.

Gatouillat (Françoise)

Centre André Chastel (CNRS, UMR 8150), Sorbonne Université, **369**.

Gaugain (Lucie)

Chercheuse associée au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR), Tours (CNRS, UMR 7323), **235**.

Goldman (Philippe)

Attaché de conservation du patrimoine honoraire, Archives départementales du Cher, **51**.

Guillaume (Jean)

Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne, Sorbonne Université, **137**.

Hamon (Étienne)

Professeur d'Histoire de l'Art médiéval, université de Lille, UMR 8529 – IRHiS – Institut de Recherches Historiques du Septentrion, F-59000 Lille, France, **9, 321, 369, 381**.

Hayot (Denis)

Docteur en Histoire de l'Art, Sorbonne Université, **117**.

Jourd'heuil (Irène)

Conservateur des Monuments historiques, DRAC Centre-Val de Loire, **311**.

Kurmann-Schwarz (Brigitte)

Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval, université de Zurich, **353**.

La Tour d'Auvergne (Marie-Sol de)

Propriétaire du château d'Ainay-le-Vieil et Vice-présidente de la Fondation des Parcs et Jardins de France, **147**.

Lafont (Marie)

ATER, Université de Tours/Doctorante CESR, Tours (CNRS, UMR 7323), **235**.

Mesqui (Jean)

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur ès Lettres, **85**.

Moreau (Benoît)

Architecte DPLG, diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville ; Architecte du patrimoine, diplômé du Centre des hautes études de Chaillot, Agence Moreau-Boktor, Tours, **153**.

Noblet (Julien)

Docteur en Histoire de l'Art, Pensionnaire à l'INHA, **189, 277, 401**.

Poulle (Pascal)

Inrap, chercheur associé CITERES-LAT, Tours (CNRS, UMR 7324), **277**.

Rapin (Thomas)

Chercheur associé CESR, Tours (CNRS, UMR 7323), **37**.

Regond (Annie)

Maître de conférences honoraire en Histoire de l'Art, université Clermont-Auvergne, **165**.

Sailland (Frédéric)

Professeur d'Histoire à Bourges, **247**.

Salamagne (Alain)

Professeur d'Histoire de l'Art médiéval, université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CNRS, UMR 7323), **215, 265**.

TABLE DES SITES

Ainay-le-Vieil

Le château du XIII^e siècle, 117
Le logis neuf, 137
Les jardins, 147

Aubigny-sur-Nère

Les maisons et l'architecture en pan de bois en Berry et
Sologne, 189
Le château, 277

Bannegon

Le château, 153

Bourges

Le palais Jacques-Cœur, 215
L'hôtel des Échevins, 235
L'hôtel Lallemant, 247
L'hôtel Salvi ou Cujas, 265
La cathédrale, campagnes de construction
des XV^e et XVI^e siècles, 321
La cathédrale. Les vitraux des chapelles latérales et
de l'église inférieure, 353
L'église Notre-Dame, 369
L'hôtel-Dieu, 381

Jars

L'église Saint-Aignan, 401

Massay

L'abbaye Saint-Martin, 293

Mehun-sur-Yèvre

Le château et le « grand fort », 75

Morogues

L'ancien banc des officiants de la Sainte-Chapelle de
Bourges, 311

Le Noyer

Le château de Boucard, 177

Oizon

Le château de la Verrerie, 165

Sagonne

Le château, 85

BOURSE SFA JEUNES CHERCHEURS

La bourse 2017 a permis à ces quatre lauréats de participer
au 176^e Congrès archéologique de France, *Cher*, du 22 au 26 juin 2017 :

Elbaz (Alice)

Master 1 recherche en Histoire de l'Art, université Bordeaux Montaigne

Goupy (Axelle)

Élève de l'École des chartes/École du Louvre

Linguanti (Fabio)

Doctorant, université de Palerme/LA3M université Aix-Marseille

Quillent (Marie)

Doctorante, université de Picardie Jules Verne

Deux jeunes chercheurs invités ont bénéficié d'une mention spéciale :

Joly (Emmanuel)

Doctorant, université de Liège

Lafont (Marie)

ATER, université de Tours/Doctorante CESR, Tours (CNRS, UMR 7323)

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec la Société Française d'Archéologie, souhaite procéder à la numérisation des *Congrès archéologiques de France*, de 1948 à 2002.

Les fascicules numérisés en mode image et en mode texte par la BnF seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites dont la BnF assure la responsabilité, et notamment Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir se faire connaître en cas d'opposition à ce projet.

À l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans les *Congrès archéologiques de France* et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants-droit, la Bibliothèque nationale de France procèdera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants-droit de ce dernier.

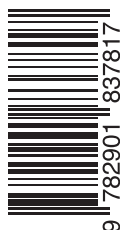
Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie de Offset 5
à La Mothe-Achard
en octobre 2019

N° d'impression : 2019070124
Dépôt légal : octobre 2019

Au fascinant dossier de l'art français de la fin de l'âge gothique et des débuts de la Renaissance qui, au fil d'expositions et de publications, se dévoile depuis peu au public, la SFA ajoute ici une pièce majeure avec les actes du 176^e *Congrès archéologique de France* tenu en 2017 : le Cher. Sur les traces du duc Jean de Berry, de l'argentier du roi Jacques Cœur et des bâtisseurs les plus ordinaires comme les plus fastueux, et à la découverte d'artistes virtuoses dans tous les domaines, cet ouvrage permet de prendre la mesure de la vitalité artistique sans précédent que la ville de Bourges et ses environs ont connue entre le XIV^e et le XVI^e siècle, et de la richesse du patrimoine qu'ils nous ont légué.

Articulé autour d'une somptueuse cathédrale dont les embellissements ininterrompus illustrent toutes les déclinaisons de l'art flamboyant et de la Renaissance, le parcours nourri des plus récentes découvertes historiques et archéologiques donne la parole aux meilleurs spécialistes. Il nous fait découvrir, dans toute leur diversité, des ensembles urbains, des maisons, des hôtels, des châteaux, des églises, des établissements monastiques et hospitaliers, etc. Ces notices de référence, richement illustrées de documents inédits, sont précédées d'une mise en perspective introductive et accompagnées de contributions thématiques sur les artistes et leurs commanditaires, sur les maisons en pan de bois, sur le vitrail, etc. Au total, ces vingt-quatre contributions forment un ouvrage essentiel pour comprendre, cinq cents ans après la mort de Léonard de Vinci, les racines et les ramifications de l'un des plus brillants épisodes de l'histoire artistique de notre pays.

Prix : 55 €



S O C I É T É
F R A N Ç A I S E
D' A R C H É O L O G I E

5, rue Quinault
75015 Paris
www.sfa-monuments.fr

Diffusion :  Éditions
Picard

